



# La Stratégie Régionale pour la **Biodiversité** du Grand Est **2020-2023** **Feuille de route**

# TABLE DES MATIÈRES



08

AXE STRATÉGIQUE  
**PROTÉGER L'EXISTANT**

**A**

14

AXE STRATÉGIQUE  
**RECONQUÉRIR LES MILIEUX DÉGRADÉS**

**B**

21

AXE STRATÉGIQUE  
**MIEUX CONNAÎTRE POUR AGIR**

**C**

24

AXE STRATÉGIQUE  
**LIMITER LES PRESSIONS**

**D**

29

AXE STRATÉGIQUE  
**MOBILISER TOUS LES ACTEURS**

**E**

34

AXE STRATÉGIQUE  
**AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA COHÉRENCE  
DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE  
DE BIODIVERSITÉ**

**E**

La **feuille de route de la Stratégie Régionale Biodiversité** 2020-2023 constitue la déclinaison opérationnelle du document « Orientations stratégiques ».

Vous y trouverez, pour chaque défi, des actions structurantes, issues de la concertation avec les acteurs du territoire, visant à répondre aux enjeux identifiés dans le diagnostic et complétés lors de la concertation. Ces actions constituent ainsi une réponse opérationnelle et concrète aux ambitions régionales définies dans le cadre de cette stratégie. D'une portée de 3 ans, cette feuille de route fixe les problématiques sur lesquelles les acteurs de la biodiversité ont décidé de se mobiliser en priorité.

Pour chaque action, un ou plusieurs coordonnateurs sont identifiés. Le coordonnateur a pour rôle de donner l'impulsion d'une action, de l'animer, le cas échéant d'identifier un ou des porteurs, un ou des maîtres d'ouvrage, et de mobiliser les partenaires concernés par la mise en œuvre de l'action. Ainsi, le coordonnateur n'est pas nécessairement le porteur de l'action. Le coordonnateur a également le rôle de rapporter régulièrement au Collectif Régional pour la biodiversité, les avancées de l'action. Le Collectif Régional pour la biodiversité est l'instance de suivi « au quotidien » de la mise en œuvre de la Stratégie Régionale Biodiversité. Il est composé du Conseil Régional, de la DREAL, des 3 Agences de l'Eau du territoire régional et de l'OFB.



## PRÉSENTATION DES ACTIONS STRUCTURANTES

Pour chaque action structurante, sont précisés :

🍃 **Un court descriptif / intitulé**

🍃 **Le coordonnateur de l'action** : en charge de la coordination pour la mise en œuvre de l'action et rend compte de l'avancement des actions

🍃 **Les partenaires potentiels** : en lien avec le coordonnateur, ils sont des relais et appuis dans la déclinaison opérationnelle des actions. NB : Une liste de partenaires est proposée. Elle n'est ni exhaustive ni fermée.

🍃 **Les indicateurs de suivi** : pour suivre la mise en œuvre des actions. NB : les indicateurs de l'Observatoire Grand Est de la Biodiversité visent à suivre l'état de la biodiversité et à évaluer l'impact des actions menées dans le cadre de la Stratégie Régionale Biodiversité. Cette feuille de route n'en reprend qu'une partie.

## ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE BIODIVERSITÉ



# Une feuille de route concertée

L'élaboration de cette feuille de route a fait l'objet d'une concertation large rassemblant acteurs régionaux, Etat, collectivités, chambres consulaires, associations et acteurs économiques. Afin d'aboutir à une vision partagée des enjeux et objectifs en matière de préservation de la biodiversité, cette concertation s'est déroulée en 3 temps :



**56**

membres du Comité Régional Biodiversité

Partage du diagnostic et de co-production des objectifs stratégiques



**271**

acteurs du territoire

Définition des défis et actions structurantes



**72**

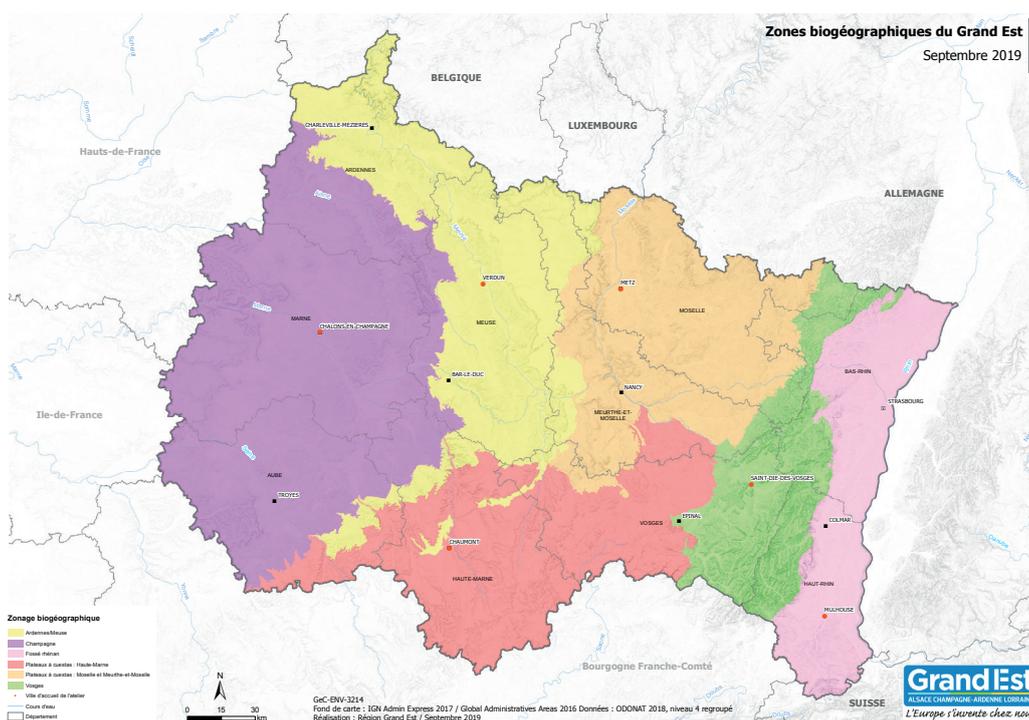
membres du Comité Régional Biodiversité

Précisions et approfondissement des défis et actions structurantes

L'atelier régional visait à partager le diagnostic territorial (élaboré entre avril et août 2019) et à co-produire une première vision des objectifs stratégiques, structurant ainsi les futurs axes stratégiques et défis de la Stratégie Régionale Biodiversité.

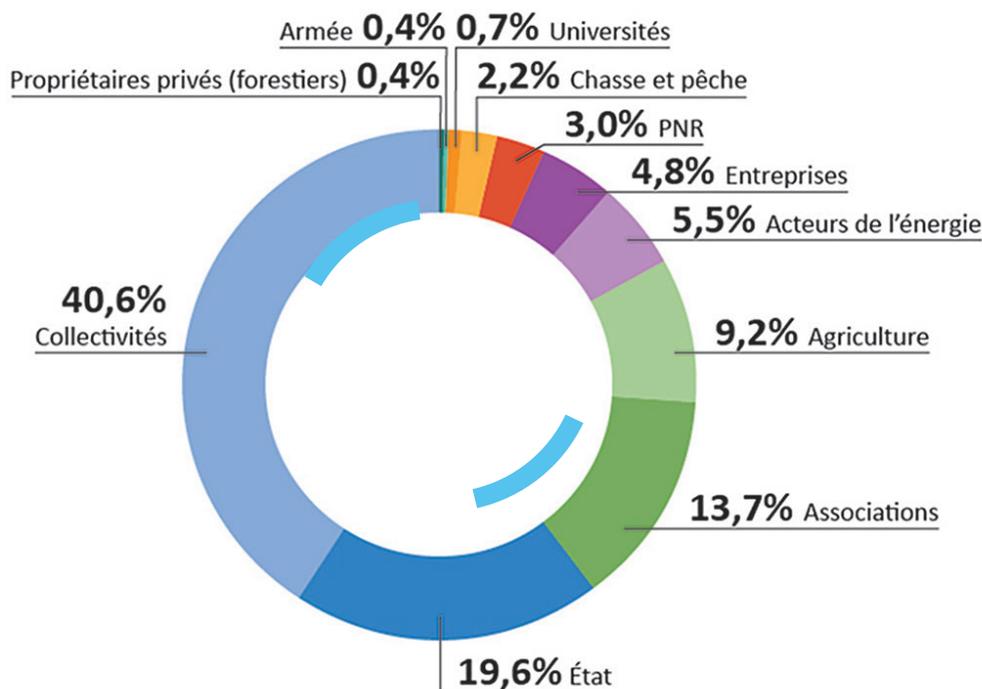
Afin de s'assurer l'intégration des différentes spécificités régionales, les séminaires territoriaux ont été organisés dans 6 secteurs biogéographiques spécifiques de la région :

- 🍃 Le Plateau à cuestas de la Haute-Marne (séminaire de Chaumont)
- 🍃 La Moselle / Meurthe-et- Moselle (séminaire de Metz)
- 🍃 La Champagne (séminaire de Châlons-en-Champagne)
- 🍃 L'Ardenne / Meuse (séminaire de Verdun)
- 🍃 Le Fossé rhénan (séminaire de Mulhouse)
- 🍃 Le Massif des Vosges (séminaire de Saint-Dié-des-Vosges)



Ces séminaires, qui ont rassemblé des acteurs aux profils variés, ont permis de débattre des enjeux au plus près des territoires et de définir 6 axes stratégiques. Ils ont permis de proposer des actions concrètes pour la feuille de route.

## RÉPARTITION DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS TERRITORIAUX



Plus de 1 400 propositions d'actions et remarques ont été faites lors des séminaires. Suite à un travail de capitalisation et de croisement des différentes propositions, 6 axes stratégiques ont été retenus. Ces axes se déclinent en 67 ambitions, 36 défis et 190 actions structurantes. Ces actions ont été présentées au Comité Régional Biodiversité le 31 janvier 2020 afin d'être débattues et enrichies. Le Comité Régional Biodiversité a ensuite été consulté sur une version aboutie de feuille de route en mars et avril 2020.

## COMPOSANTES DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE BIODIVERSITÉ



## AXE STRATÉGIQUE A PROTÉGER L'EXISTANT

- 🍃 **A1** Augmenter les surfaces d'espaces naturels protégés avec une gestion adaptée
- 🍃 **A2** Protéger les espèces menacées
- 🍃 **A3** Mieux intégrer la protection des habitats naturels dans la planification urbaine
- 🍃 **A4** Faire de la biodiversité un atout majeur d'attractivité touristique et du cadre de vie
- 🍃 **A5** Favoriser la gestion vertueuse des forêts
- 🍃 **A6** Préserver les paysages remarquables
- 🍃 **A7** Protéger les sols et lutter contre leur dégradation



## AXE STRATÉGIQUE B RECONQUÉRIR LES MILIEUX DÉGRADÉS

- 🍃 **B1** Démultiplier les projets de reconquête de la trame verte et bleue
- 🍃 **B2** Supprimer les obstacles aux migrations des espèces
- 🍃 **B3** Renaturer les cours d'eau et les plans d'eau dégradés et reconquérir les milieux humides
- 🍃 **B4** Encourager les pratiques agricoles favorables à la biodiversité
- 🍃 **B5** Renforcer la présence d'infrastructures écologiques en milieux agricoles de plaine
- 🍃 **B6** Reconquérir et préserver les prairies
- 🍃 **B7** Reconquérir la biodiversité dans les villes et les villages et lutter contre la pollution lumineuse
- 🍃 **B8** Adapter les activités de chasse afin de préserver l'équilibre forestier



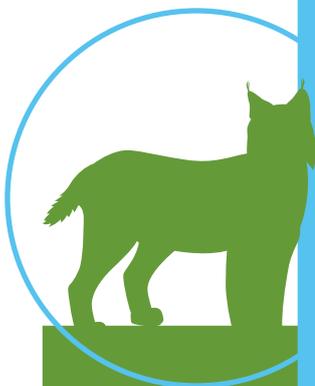
## AXE STRATÉGIQUE C MIEUX CONNAÎTRE POUR AGIR

- 🍃 **C1** Faire de l'Observatoire Régional de la Biodiversité l'outil de suivi de l'état de la biodiversité en Grand Est pour orienter l'action
- 🍃 **C2** Améliorer l'organisation, l'harmonisation et la mise à jour de la connaissance
- 🍃 **C3** Développer la recherche sur la résilience des écosystèmes et l'adaptation au changement climatique
- 🍃 **C4** Faciliter l'accès à la connaissance pour tous



## AXE STRATÉGIQUE D LIMITER LES PRESSIONS

- 🍃 **D1** Economiser le foncier naturel, agricole et forestier
- 🍃 **D2** Eviter les impacts des aménagements sur la biodiversité, les réduire, les compenser
- 🍃 **D3** Développer une gestion opérationnelle intégrée des espèces exotiques envahissantes
- 🍃 **D4** Lier le soutien économique de projets à des conditions environnementales
- 🍃 **D5** Réduire les plastiques et autres déchets dans la nature et développer l'économie circulaire
- 🍃 **D6** Encadrer les activités d'exploitation des ressources naturelles



## AXE STRATÉGIQUE E MOBILISER TOUS LES ACTEURS

- 🍃 **E1** Sensibiliser les jeunes et le grand public
- 🍃 **E2** Sensibiliser et engager les décideurs (élus, entreprises...)
- 🍃 **E3** Développer une communication opérationnelle
- 🍃 **E4** Favoriser l'engagement
- 🍃 **E5** Faire monter en compétences les professionnels
- 🍃 **E6** Renforcer et mutualiser l'ingénierie
- 🍃 **E7** Faciliter l'information sur les dispositifs de soutien financier et leur cohérence



## AXE STRATÉGIQUE F AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA COHÉRENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ

- 🍃 **F1** Intégrer la reconquête de la biodiversité dans toutes les politiques sectorielles, économiques et sociales, régionales et locales
- 🍃 **F2** Clarifier la gouvernance de la biodiversité
- 🍃 **F3** Intégrer la dimension transfrontalière et transrégionale
- 🍃 **F4** Assurer des contrôles de la réglementation





## A1 AUGMENTER LES SURFACES D'ESPACES NATURELS PROTÉGÉS AVEC UNE GESTION ADAPTÉE

Les espaces protégés sont des éléments essentiels du réseau écologique du territoire du Grand Est et participent à la résilience des écosystèmes. Il s'agit d'augmenter les surfaces d'espaces naturels protégés pour assurer un nombre suffisant de réservoirs de biodiversité et une bonne fonctionnalité du réseau écologique.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
A.1.1 Décliner et animer la Stratégie nationale des Aires Protégées (SAP) au niveau régional	DREAL	Région, OFB, Agences de l'Eau, Gestionnaires d'espaces naturels et réserves, CENs, CL, DDTs, ONF, Collectivités, PNRs, Associations	
A.1.2 Etendre les Réserves naturelles existantes et créer de nouvelles réserves en priorité sur les zones à enjeux du Grand Est et faiblement protégées	Région, DREAL	PNRs, Collectivités, CENs, CL, ONF, Associations, Etablissement public, DDTs, CRAGE	
A.1.3 Mettre en œuvre une stratégie foncière de préservation et de gestion des espaces les plus sensibles (veille foncière, acquisitions, développement des Obligations réelles environnementales (ORE), offre de compensation, Espaces Naturels Sensibles, ...)	AEs, Région	CENs, CL, collectivités, SAFER, DREAL, CDs, DDT, DRAAF, PNRs, Associations (Terre de Lien, Civam...)	
A.1.4 Consolider et accroître le réseau des Espaces Naturels Sensibles	Région, CDs	CENs, CL, Associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surfaces en RNR, RNN, APPB, APHN, APG, PN, sites classés, ENS</li> <li>Surfaces en sites conservatoires</li> <li>Nombre de contrats Natura 2000</li> <li>Nombre de sites Natura 2000 en animation</li> <li>Evolution de la biodiversité des aires protégées</li> </ul>
A.1.5 Mettre en œuvre la charte du 11 <sup>ème</sup> Parc national des forêts	DDT 52	PNF, ONF, DREAL, CRAGE, FDSEA 52, JA 52	
A.1.6 Mettre en œuvre et réviser les chartes des 6 PNRs, consolider le réseau régional et déployer les actions interparcs selon les priorités de la convention Région-PNRs 2020-2022	Région	PNRs, Collectivités, CDs	
A.1.7 Créer de nouveaux espaces protégés en utilisant les outils à disposition : APPB, APHN, APG, réserves biologiques .... Identifier les habitats les plus patrimoniaux pouvant faire l'objet d'une protection via des APHN	DREAL	DDTs, Collectivités, CENs, CL, Associations, PNRs	
A.1.8 Mettre en animation 100 % des sites Natura 2000	DREAL	DDTs, Collectivités, PNRs, CRAGE, Région, Associations	
A.1.9 Doter les espaces protégés d'une gestion adaptée, de manière à préserver, conserver la fonctionnalité des milieux. Permettre des expérimentations en matière de gestion	Collectif Régional pour la biodiversité	Gestionnaires d'espaces naturels, DDTs, ONF, PNRs, PNF, CDs, CRAGE, Associations	
A.1.10 Initier une réflexion sur la préservation des milieux sur les terrains sous maîtrise foncière de l'armée	DREAL	Ministère des Armées, partenaires du « life Nature Army », CENs, Associations	
A.1.11 Protéger des espaces naturels en lien avec les collectivités : établissement scolaires, parcs communaux, espaces naturels privés via notamment les appels à projets régionaux	Région	OFB, Collectivités, Structures EEDD, PNRs, Associations	
<b>En lien avec le défi E1 Sensibiliser les jeunes et le grand public</b>			

## A2 PROTÉGER LES ESPÈCES MENACÉES

Le défi à relever est de préserver la diversité des espèces présentes sur le territoire du Grand Est. Ainsi, les actions se concentreront sur les espèces dont la survie est menacée à court ou moyen terme. Il s'agit de maintenir la diversité des individus qui la composent, ce qui implique en particulier de veiller à un effectif suffisant. Il est nécessaire, au sein de cette diversité, de conserver la diversité génétique domestique et sauvage.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
A.2.1 Déployer les 19 Plans Nationaux et Régionaux d'Actions en faveur d'espèces menacées et de leurs milieux associés existants	DREAL	Association, Région, OFB, ARPGE, CENS, DDTs	
A.2.2 Elaborer et déployer 10 nouveaux plans de soutien aux espèces emblématiques de la région menacées de disparition dont 5 nouveaux plans aux espèces oubliées	Région	DREAL, Associations, OFB, PNRs, ARPGE, CENS	
A.2.3 Déployer un programme de connaissance et de restauration des pollinisateurs, sauvages en particuliers <b>En lien avec l'axe C Mieux connaître pour agir</b>	Région-DREAL	Universitaires, Laboratoire de recherche (CERFE), INRA, Grand Nancy, CRAGE, DRAAF, CDs, PNRs, Associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de PNA/PRA déclinés dans le Grand Est classés, ENS</li> <li>Evolution des populations d'espèces visées par des PNA/PRA</li> </ul>
A.2.4 Accompagner le retour des grands prédateurs en bonne intelligence avec les activités humaines afin de contribuer de façon naturelle à la régulation des populations de gibier	DREAL, OFB	PNRs, Profession agricole (ex : Associations d'éleveurs), Associations (ex : MNE, CROC), DDTs, OFB, Cerema ; Collectivités	
A.2.5 Accompagner les centres de soins pour la faune sauvage dans leurs actions de soins, de réinsertion des animaux dans leur milieu naturel, et dans leurs actions de médiation faune sauvage	Région, OFB	Centres de soins, réseau des centres de soins, CDs	

En lien avec l'action « Rapprocher le déploiement des projets de reconquête de la TVB et les Plans d'actions en faveur des espèces » du **défi B1**.



# A3 INTÉGRER LA PROTECTION DES HABITATS NATURELS DANS LA PLANIFICATION URBAINE



Construisons  
notre avenir  
en Grand

## Lien avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

L'urbanisation est l'un des facteurs de destruction des habitats. Certaines solutions peuvent être envisagées pour adapter la planification urbaine et les projets d'aménagement tout en conservant les habitats naturels présents ou en limitant l'impact sur la biodiversité. Il s'agit d'accompagner les porteurs de documents d'urbanisme et de projets d'aménagement à prendre pleinement en compte le réseau écologique du territoire.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
<b>A.3.1</b> Promouvoir au sein des documents d'urbanisme des franges de transition naturelle (haies, bosquets, vergers, prairies...) entre espaces urbanisés et espaces agricoles	Région	Agences d'urbanisme, Pays/PETR, Bureaux d'études, CAUEs, DDTs, Collectivités, PNRs, Associations	
<b>A.3.2</b> Informer les porteurs de documents de planification d'urbanisme le plus en amont possible de l'existence de milieux naturels à préserver sur le territoire <b>En lien avec le défi D2 Éviter les impacts des aménagements sur la biodiversité, les réduire, les compenser</b>	DREAL, Région	Agences d'urbanisme, Bureaux d'études, CAUEs, DDTs, Collectivités, PNRs, CDs, Associations	
<b>A.3.3</b> Encourager le déploiement d'études de déclinaison de la trame verte et bleue et d'inventaire de zones humides (y compris zones humides forestières) ainsi que la prise en compte des enjeux Natura 2000 et les ZNIEFF de type I dans toute démarche de planification urbaine (PLUi notamment)	DREAL, Région, AEs	Collectivités, Pays/PETR, PNRs, ARPGE, Cerema, Associations, DDTs	
<b>A.3.4</b> Communiquer et organiser des retours d'expériences sur l'application des règles et critères de protection de la biodiversité ordinaire dans l'ensemble des projets et aménagements et les documents d'urbanisme	DREAL	Agences d'urbanisme, Pays/PETR, Bureaux d'études, CAUE, DDTs, PNRs, ARPGE, Associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préservation des espaces naturels structurants pour la biodiversité (SRADDET)</li> </ul>
<b>A.3.5</b> Encourager la participation des EPAGEs, collectivités gestionnaires des zones naturelles, syndicats de rivières, les CENs et les associations naturalistes comme personnes publiques associées des PLUi au travers des « porter à connaissance »	Région, DREAL	EPAGEs, Collectivités gestionnaires de zones naturelles, Syndicats de rivières, Structures en compétence GEMAPI, PNRs, ARPGE, DDTs, Associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité d'une information territorialisée sur les enjeux biodiversité</li> </ul>
<b>A.3.6</b> Encourager l'intégration d'éléments spécifiques dans les cahiers des charges d'appel d'offre pour la réalisation des documents d'urbanisme (compétences attendues, contenu des études avec accent sur le recensement des zones humides, choix de méthode pour appliquer la démarche ERC, critères environnementaux renforcés etc.) <b>En lien avec le défi D2 Éviter les impacts des aménagements sur la biodiversité, les réduire, les compenser</b>	Région	PNRs, Collectivités, CDs	

En lien avec l'action « Intégrer l'évitement et des solutions basées sur la nature dans les cahiers des charges de la maîtrise d'œuvre de projets d'aménagement » du **défi D2**.

# A4 FAIRE DE LA BIODIVERSITÉ UN ATOUT MAJEUR D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET DU CADRE DE VIE

Les espaces naturels sont attractifs et constituent des lieux de loisir appréciés. Ils participent également à l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Les espaces naturels du Grand Est sont des atouts à valoriser, tout en préservant la biodiversité. Il s'agit de prendre en compte la préservation de la biodiversité par l'ensemble des usagers de pleine nature et des professionnels de ces filières en associant pratiques de pleine nature et sensibilisation à la préservation de l'environnement.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
<b>A.4.1</b> Développer le tourisme local valorisant les espaces naturels et renforcer l'usage des sentiers dans le respect de la sensibilité des milieux et des espèces : espaces dédiés à la découverte des patrimoines, panneaux de sensibilisation, parcours de proximité...	Région	Collectivités, FFRP, PNRs, VNF, gestionnaires d'espaces naturels, ONF, Agences d'Urbanisme, ARPGE, CENs, CRAGE, FRSEA, JAGE, réseaux EEDD	
<b>A.4.2</b> Renforcer le programme Quiétude Attitude des Parcs Naturels en communiquant sur les zones de quiétudes existantes et en planifiant de nouvelles zones de quiétude	Région	PNRs, collectivités, gestionnaires d'espaces naturels, gestionnaires forestiers, CENs, CRAGE, FRSEA, JAGE	
<b>A.4.3</b> Définir un réseau de zones de quiétudes au niveau (définition des critères, porteurs, modes de gestion de la fréquentation et de la circulation, encadrement des évènements sportifs de nature et sensibilisation, etc.)	Région, DREAL	PNRs, collectivités, gestionnaires d'espaces naturels, gestionnaires forestiers, CENs, Associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>🍌 Existence d'une définition partagée de l'espace de quiétude</li> <li>🍌 Nombre de zones de quiétude ou surface</li> <li>🍌 Nombre de projets d'écotourisme soutenus</li> </ul>
<b>A.4.4</b> Mettre en place des commissions départementales des espaces, sites et itinéraires afin de mettre en œuvre une politique de développement maîtrisé des sports de nature, en lien avec les conseils départementaux	DREAL, OFB	DRDJSCS, CDs, DDTs, CDs, PNRs, Associations	
<b>A.4.5</b> Valoriser le développement d'un programme d'écotourisme responsable transfrontalier via le plan Rhin Vivant	AERM, Région	DREAL, OFB, ARPGE, Associations	
<b>A.4.6</b> Conditionner les aides aux projets touristiques à l'absence d'impact de l'activité sur la biodiversité et l'environnement <b>En lien avec le défi E7 Faciliter l'information sur les dispositifs de soutien financier et leur cohérence</b>	Région, OFB	DRDJSCS, CDs, DDTs, CDs, PNRs, Associations	
<b>A.4.5</b> Accroître l'information sur la biodiversité au sein des offices de tourisme, sport de nature, pêche, chasse... <b>En lien avec le défi E3 Développer une communication opérationnelle</b>	Région, OFB	DRDJSCS, ART, Fédérations sportives, FDCs, FRCGE, ARPGE, PNRs, CENs	



# A5 FAVORISER LA GESTION VERTUEUSE DES FORÊTS

## Lien avec le Plan Régional Forêt Bois

La sylviculture modèle les peuplements forestiers de la région Grand Est. Il s'agit de développer la prise en compte de la biodiversité dans les systèmes de production sylvicole et de permettre aux acteurs de la filière de participer à la préservation de la biodiversité remarquable et ordinaire, notamment la protection des forêts anciennes et vieux bois, au travers de leurs activités de production et de gestion.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
A.5.1 Développer l'exemplarité de l'Etat et de l'ONF en matière de sylviculture respectueuse de la biodiversité	DRAAF	ONF, Région, DREAL, CRPF, PNF	
A.5.2 Sensibiliser et former les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés à la gestion forestière vertueuse (bonnes pratiques, identification des habitats, préservation des arbres « biologiques », préservation des forêts anciennes...) <b>En lien avec le défi E5 Faire monter en compétences les professionnels</b>	OFB, Région	DRAAF, CRPF, UF Grand Est, ONF, Propriétaires forestiers, PNRs, Gestionnaires Forestiers, Associations	
A.5.3 Constituer progressivement un réseau de forêt en libre évolution	DRAAF	DRAAF, CRPF, UF Grand Est, ONF, gestionnaires d'espaces naturels, collectivités, CENs, CL, PNF, CDs, PNRs	Surfaces forestières à gestion environnementale renforcée (PRFB)
A.5.4 Réaliser une carte localisant les îlots de sénescence et de vieillissement dans les forêts domaniales et communales	DREAL	DRAAF, ONF, collectivités, communes, PNRs, CENs, CL, structures animatrices N2000	% d'îlots de sénescence et de vieillissement cartographiés dans les forêts domaniales et forêts communales
A.5.5 Développer des programmes de gestion des lisières forestières, bords de routes, lignes électriques	DRAAF	Région, CDs, RTE, CRPF, UF Grand Est, PNRs, ONF, Collectivités, Associations, CEREMA	Etat de conservation des habitats forestiers
A.5.6 Créer une stratégie d'adaptation au changement climatique pour la forêt et développer des itinéraires sylvicoles d'adaptation (mixité des peuplements, choix des essences, futaie irrégulière) <b>En lien avec le défi C3 « Développer les recherches sur la résilience des écosystèmes et de l'adaptation au changement climatique »</b>	Région	ONF, DRAAF, CRPF, PNRs, Porteurs de Charte forestière de territoire, Universités, Météo France, Géosol, IGN, Portail DRIAS, CENs, CL, Associations, CSRPN	
A.5.7 Développer des gestions durables par massif pour les propriétaires de forêts de moins de 10 ha	Région	ONF, DRAAF, CRPF, CRAGE, PNRs, Associations	
A.5.8 Développer les circuits courts de valorisation des bois (1 <sup>ère</sup> -2 <sup>nde</sup> transformation) comprenant la valorisation des gros bois et réfléchir à un label sur l'origine du bois et le lieux de transformation	Région	ONF, DRAAF, CRPF, PNRs	

En lien avec l'action « Soutenir et développer des études prospectives sur l'impact du changement climatique et développer des actions et sites coordonneurs d'atténuation/adaptation pour la biodiversité (forêts, prairies, zones humides, lacs...) associant gestionnaires et chercheurs, en lien avec la mise en œuvre des stratégies d'adaptation au changement climatique des bassins » du **défi C3**.

## A6 PRÉSERVER LES PAYSAGES REMARQUABLES

Le Grand Est est composé de paysages remarquables, reflet d'un patrimoine naturel riche et des interactions avec les activités humaines. Il s'agit de répertorier les paysages remarquables et de mettre en œuvre les actions nécessaires à leur prise en compte dans les projets d'aménagement et leur préservation.

ACTIONS STRUCTURANTES		COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
A.6.1	Couvrir la région en atlas départementaux des paysages	DREAL	CDs, Région, Paysagistes Conseil de l'Etat, PNRs, Cerema, Associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Couverture du territoire en atlas des paysages remarquables</li> <li>Nombre de guide « paysages et énergies renouvelables » diffusé</li> </ul>
A.6.2	Réaliser et diffuser des guides en adéquation avec les travaux menés par la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature - Direction générale de la prévention des risques pour une meilleure prise en compte des paysages dans l'ensemble des composantes de l'aménagement (photovoltaïque, éolien, extraction alluvionnaire, TVB, zones commerciales ...)	DREAL	CDs, Région, Paysagistes Conseil de l'Etat, DDT, Agences d'Urbanisme, PNRs, France Energie Eolienne, Cerema, Associations, CRAGE, FRSEA, JAGE	
A.6.3	Renforcer le portage à l'échelle régionale de l'appel à projets national "plans paysage"	DREAL	PNRs, Cerema	
A.6.4	Préserver et valoriser les entrées de ville en intégrant les enjeux de biodiversité et de paysage dans les zones d'activités commerciales et industrielles	Région	CDs, Collectivités, DREAL, Paysagistes Conseil de l'Etat, Agences d'urbanisme, CAUEs, PNRs, Associations	
A.6.5	Renforcer la prise en compte des paysages dans les projets d'autorisation de construction	DREAL	DDTs, PNRs, CAUEs, Associations, CRAGE, FRSEA, JAGE	

## A7 PROTÉGER LES SOLS ET LUTTER CONTRE LEUR DÉGRADATION

Les sols sont à la base de nombreux écosystèmes et services écosystémiques. Il s'agit pour préserver leurs qualités et leur bon fonctionnement biologique d'en améliorer la connaissance et de promouvoir des pratiques agricoles et sylvicoles contribuant à le conserver et le restaurer.

ACTIONS STRUCTURANTES		COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
A.7.1	Réaliser une étude sur l'état et la dynamique de la biodiversité des sols en Grand Est <b>En lien avec le défi C1 Faire de l'Observatoire Régional de la Biodiversité l'outil de suivi de l'état de la biodiversité en Grand Est pour orienter l'action</b>	Région	CRAGE, PNRs, Universitaires, CRAGE, FRSEA, JAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'indicateurs sols dans l'ORB</li> <li>Evolution de la biodiversité des sols en milieux forestiers et en milieux agricoles</li> </ul>
A.7.2	Déployer les pistes d'actions issues des travaux du Réseau Mixte Technologique National Sols et Territoire	Région	RMT Sols et Territoires, RITTMO, CRAGE, CRAGE, FRSEA, JAGE	
A.7.3	Développer des solutions basées sur la nature pour lutter contre l'érosion et reconquérir la biodiversité, en ciblant les milieux sensibles à l'érosion des sols	AEs, Région	ASA, Collectivités à compétence GEMAPI, CRAGE, PNRs, CRAGE, FRSEA, JAGE, Associations	

# AXE STRATÉGIQUE RECONQUÉRIR LES MILIEUX DÉGRADÉS

## B1 DÉMULTIPLIER LES PROJETS DE RECONQUÊTE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Le maintien et la restauration de la Trame Verte et Bleue vise à reconstruire un réseau écologique permettant aux espèces animales et végétales de réaliser leur cycle de vie (s'alimenter, se reproduire, se reposer...) et à favoriser leur capacité d'adaptation et de résilience face aux changements de condition de milieu. La restauration de la Trame Verte et Bleue vise, dans le même temps, à améliorer et préserver le fonctionnement des écosystèmes et les services environnementaux qu'ils fournissent et à en accroître leur résilience face aux changements globaux.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
<b>B.1.1</b> Encourager l'émergence de projets TVB (ingénierie) notamment sur les zones en déficit de TVB au regard des enjeux (milieu agricole, nature en ville...) ou intégrant des solutions fondées sur la nature	Région	Collectivités locales, Chambres d'agriculture, FRGGE, PNRs, CENs, CL, OFB, DREAL, AEs, Agences d'Urbanisme, Pays/PETR, Associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de projets financés par l'AAPTVB</li> <li>● Montant annuel de financement de l'AAPTVB</li> <li>● Linéaire de haies plantées</li> <li>● Linéaire de haies arrachées</li> <li>● Nombre de mares creusées</li> <li>● Nombre de projets de reconquête de la TVB engagés en lien avec un PNA/PRA</li> <li>● Nombre d'aménagements permettant la continuité écologique réalisés</li> <li>● Efficacité des aménagements réalisés</li> </ul>
<b>B.1.2</b> Rapprocher le déploiement des projets de reconquête de la TVB et les Plans d'actions en faveur des espèces <b>En lien avec le défi A2 Protéger les espèces menacées</b>	DREAL	RÉGION, AEs, Collectivités, Associations, PNRs, PNF, CENs	
<b>B.1.3</b> Organiser des rencontres entre collectivités bénéficiaires de financements de l'AAP TVB ou souhaitant développer des projets TVB pour partage d'expériences	Collectif régional pour la biodiversité	Collectivités, Agences d'Urbanisme, PETR/Pays, CRAGE, PNRs	
<b>B.1.4</b> Renouveler et accroître le budget de l'appel à projet Trame verte et Bleue (avec des projets démonstratifs de TVB en milieu agricole et urbain) <b>En lien avec le défi B5 Renforcer la présence d'infrastructures écologiques en milieux agricoles de plaine</b>	Région	AEs, DREAL	
<b>B.1.5</b> Organiser et animer le partage et la diffusion des bonnes pratiques auprès des gestionnaires d'infrastructures pour améliorer la prise en compte des enjeux biodiversité et continuités écologiques (trame verte, bleue, noire...) dans la gestion des abords d'infrastructures linéaires	DREAL	Région, AEs, DIR Est, SNCF Réseau, VNF, Concessionnaires autoroutiers, RTE, EDF, CDs, Cerema, PNRs, CRAGE	
<b>B.1.6</b> Développer les projets de plantations d'arbres haute-tige le long des routes et canaux du Grand Est, en privilégiant les plants locaux	Région	CDs, Concessionnaires autoroutiers, VNF, PNRs	
<b>B.1.7</b> Actualiser la cartographie de la Trame Verte et Bleue à partir des dernières données et techniques connues et définir une trame noire	Région	Cerema, CERFE, PNRs, PETR/Pays, Agences d'Urbanisme, ARPGE, Associations	
<b>B.1.8</b> Favoriser l'émergence d'une filière « végétal local » structurée <b>En lien avec le défi D3 Développer une gestion opérationnelle intégrée des espèces exotiques envahissantes</b>	OFB	RÉGION, AEs, Collectivités, Associations, PNRs, PNF, CENs	

En lien avec l'action « Tester et déployer les nouveaux outils de modélisation de la trame verte et bleue et des dynamiques de population animales/végétales » du **défi C3**.

## B2 SUPPRIMER LES OBSTACLES AUX MIGRATIONS DES ESPÈCES

Le développement des activités humaines a notamment entraîné le renforcement des infrastructures linéaires de transport (routes, autoroutes, voies ferrées, canaux...), l'extension des zones urbaines, l'exploitation de l'énergie hydraulique. La suppression des obstacles au déplacement des espèces terrestres et aquatiques contribuera à rétablir les continuités écologiques.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
B.2.1 Décliner le plan d'actions pour une politique apaisée de restauration des continuités écologiques et hydrauliques	AEs, DREAL	OFB, DDT, EDF, ARPGE, CDs, Cerema, PNRs, Associations, CRAGE, FRSEA, JAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre d'ouvrages effacés ou équipés de passes à poisson</li> <li>● Nombre d'obstacles du SRADDET résorbés</li> <li>● Taux de fragmentation des principaux milieux naturels régionaux</li> </ul>
B.2.2 Prioriser les obstacles aux déplacements des espèces à résorber et développer une stratégie d'action sur les autres ruptures majeures de continuité écologiques terrestres	Région, DREAL	Cerema, PNRs, CERFE, Associations, CRAGE, FRSEA, JAGE	
B.2.3 Préparer la résorption des points noirs du SRADDET incluant l'éco-pont de Saverne	DREAL, Région	Gestionnaires infrastructures, Collectivités, Cerema, Associations	
B.2.4 Faire un suivi et des retours d'expériences des ouvrages existants	DREAL, Région	Cerema, Gestionnaires d'infrastructures, ARPGE, CDs, PNRs, Associations	

## B3 RENATURER LES COURS D'EAU ET LES PLANS D'EAU DÉGRADÉS ET RECONQUÉRIR LES MILIEUX HUMIDES

Une trame de milieux aquatiques et humides fonctionnels fournit des services particulièrement précieux dans un contexte de changement climatique et contribue à atténuer les événements extrêmes (écrêtement des crues, réduction du ruissellement, soutien des étiages en période de sécheresse...). L'amélioration de la qualité et du fonctionnement de ces milieux passe par la renaturation des cours d'eau, la préservation et la reconquête des milieux humides.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
B.3.1 Déployer le plan Rhin Vivant visant la restauration de 100 km de «Rhin sauvage»	DREAL, AERM, OFB, Région	DREAL, AERM, OFB, ARPGE, Associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Linéaire de cours d'eau renaturé</li> <li>● Surface des zones humides identifiées par la BDOCS</li> </ul>
B.3.2 Déployer une stratégie de préservation et restauration ambitieuse de la Biodiversité sur les vallées alluviales de la Meuse, de la Meurthe, de la Moselle et de l'Ill	AERM	EPAMA, EPTB Meurthe Madon, Syndicat mixte Moselle Aval, Syndicat mixte bassin de l'Ill, ARPGE, CRAGE, PNRs, CENs, Associations	
B.3.3 Développer les actions de renaturation et de protection des zones alluviales notamment de la Marne, de l'Aube et de l'Aisne	AESN	EPTB, syndicats GEMAPI, EPCI, PNRs, ARPGE, Associations	
B.3.4 Mettre en place une gouvernance adaptée et un programme d'actions sur le site Ramsar Etangs de la Champagne humide	AESN, DREAL	PNRFO, EPTB, Seine Grands Lacs, CRAGE, Associations	
B.3.5 Identifier, caractériser et engager des plans d'actions en faveur de la préservation et restauration des milieux humides dans les zones à enjeux	AEs	OFB, DREAL, Collectivités, EPTB, SAGE, PNRs, CENs, Associations	

ACTIONS STRUCTURANTES		COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
B.3.6	Encourager une protection stricte des zones humides dans les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux	Région, AEs	SAGE, PNRs	
B.3.7	Développer les approches globales d'actions au niveau des grands lacs pour améliorer durablement leur état écologique	AEs, Région	PNRs, EPTB, Syndicats GEMAPI, CRAGE, FRSEA, JAGE, Associations	

En lien avec l'action « Elaborer et mettre en œuvre 4 plans fleuve » du **défi F3**.

## B4 ENCOURAGER LES PRATIQUES AGRICOLES FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ

Les interactions entre l'agriculture et la biodiversité sont nombreuses. Les services fournis par l'agriculture et les milieux agricoles vont de la production d'aliments à l'entretien du paysage et comportent une valeur socio-culturelle forte.

La présence d'une biodiversité équilibrée est bénéfique à l'agriculture. L'encouragement des pratiques agricoles favorables à la biodiversité vise à développer les bénéfices réciproques entre agriculture et biodiversité et à promouvoir une agriculture durable. Ainsi, le développement des pratiques agroécologiques pourra s'appuyer sur le développement de paiements pour services environnementaux et de filières valorisant la biodiversité. Les consommateurs, au travers de leurs achats, ont un rôle clé à jouer pour favoriser et soutenir les modes de production favorables à la biodiversité.

ACTIONS STRUCTURANTES		COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
B.4.1	Poursuivre le développement des filières agricoles favorables à la ressource en eau, en accroissant le budget de l'appel à projet dédié	AEs, Région	CRAGE, Organismes stockeurs, Collectivités, PNRs	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Montant de projets financé dans l'AAP soutien aux filières favorables à la protection de la ressource en eau</li> <li>● Existence d'un système de PSE</li> <li>● Surfaces dédiées à l'agriculture périurbaine (SRADDET)</li> <li>● Surface en agriculture biologique</li> <li>● Quantité de phytosanitaires consommés</li> <li>● Surfaces contractualisées en MAEC</li> <li>● Nombre de mesures MAEC différentes</li> </ul>
B.4.2	Concevoir et mettre en œuvre un système de Paiement pour Services Environnementaux disponible pour tout binôme collectivités/ groupement d'agriculteurs volontaires sur les territoires à enjeux	AEs	Collectivités gestionnaires de captage, CRAGE, FRSEA, JAGE PNRs	
B.4.3	Développer les pratiques et les filières respectueuses de l'environnement (agroécologie, agriculture biologique, agroforesterie, agriculture de conservation des sols) en s'appuyant sur les groupes d'intérêts économiques et environnementaux et les groupes Ecophyto 30 000	DRAAF	AEs, Région, OFB, CRAGE, Bio Grand Est, DREAL, Organismes stockeurs, Collectivités, PNRs, Associations (APAD, BASE...)	
B.4.4	Développer des filières de valorisation des fruits produits par les arbres fruitiers d'alignement et vergers haute-tige (distillation, jus...) en développant des projets communaux intergénérationnels	Région	Associations d'arboriculteurs, département, CRAGE, Collectivités, PNRs, CDs	
B.4.5	Accompagner les viticulteurs en AOC pour un objectif zéro herbicide	AEs, Région	INAO, syndicats viticoles, DRAAF, AVA, CICV, CRAGE	
B.4.6	Développer les plans alimentaires territoriaux et le travail avec la restauration collective pour assurer des débouchés aux productions favorables à la biodiversité et l'eau	DRAAF	AEs, Collectivités, CRAGE, Bio Grand Est, coopératives agricoles, CDs, PNRs, Associations de consommateurs	
B.4.7	Atteindre les objectifs de la convention de partenariat pour la nappe rhénane: Diminuer de 40 à 50 % l'utilisation d'herbicides d'ici à 2022 sur les aires d'alimentation de 19 captages, et baisser de 50 % le recours à l'ensemble des produits phytosanitaires d'ici 2025 sur la nappe rhénane conformément aux objectifs Ecophyto 2	Région	DREAL, AERM, CRAGE, Organismes Stockeurs, Collectivités	

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
B.4.8 Dynamiser la politique de protection des captages en encourageant des mesures ambitieuses telles que des cultures à bas niveau d'intrant	DRAAF, AEs, DREAL	Collectivités, CRAGE, CDs	
B.4.9 Faire évoluer les cahiers des charges de productions agricoles en renforçant le volet environnemental (ex : révision de l'AOC « Munster ») et développer les labels environnementaux (HVE, agriculture biologique, marque « Valeur Parc Naturel Régional »)	Région	AEs, INAO, CRAGE, PNRs, Associations de consommateurs	
B.4.10 Simplifier la mise en œuvre des Mesures Agri-Environnementales et poursuivre leur développement (paiements, cahier des charges)	DRAAF	ASP, Partenaires professionnels, CRAGE, Collectivités, PNRs, AEs, DREAL, Opérateurs Co-financeurs nationaux, CENs, CL	
B.4.11 Favoriser le développement des surfaces agricoles d'intérêt écologique et les couverts favorables aux pollinisateurs	DRAAF, DREAL	CRAGE, Organismes Stockeurs, Collectivités, PNRs	
B.4.12 Encourager la conversion des exploitations agricoles et viticoles à l'agriculture biologique	DRAAF, AEs	Bio Grand Est, CRAGE, Organismes Stockeurs, Collectivités, Région, Coopératives agricoles, CDs, PNRs	
B.4.13 Favoriser la préservation des races agricoles animales menacées d'abandon et des variétés végétales anciennes	Région	CRAGE, Organismes Stockeurs, Collectivités, PNRs, CDs	

## B5 RENFORCER LA PRÉSENCE D'INFRASTRUCTURES ÉCOLOGIQUES EN MILIEUX AGRICOLES DE PLAINE

Les infrastructures écologiques en milieux agricoles sont des infrastructures à proximité des parcelles cultivées. Éléments fixes du paysage, elles constituent des habitats semi-naturels entretenus par l'homme à des fins de service pour les cultures et pour l'environnement. Il s'agit par exemple de bandes fleuries, de haies, d'arbres isolés ou de lisières boisées, de prairies, de bordures de chemin... La restauration de tels éléments du paysage permettra d'enrayer l'effondrement d'une biodiversité dite « ordinaire ».

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
B.5.1 Accroître les mesures de suivi et de préservation des haies et des ripisylves, et développement des filières d'entretien et de valorisation économique du bois produit.	Collectif régional pour la biodiversité	CRAGE, Associations, Collectivités, DDTS, PNRs, CDs	Linéaire de haies plantées financé par l'AAPTVB
B.5.2 Lancer une réflexion sur l'opportunité d'une stratégie Régionale en matière d'agroforesterie	Région	AERM, OFB, CRAGE, Collectivités, PNRs, Associations	Nombre d'arbres plantés (en zone urbaine ou agricole) financé par l'AAPTVB
B.5.3 Financer et déployer les projets de restauration de la biodiversité en espace agricole en partenariat avec collectivités, associations, la fédération des chasseurs et la chambre d'agriculture	Région	DREAL, AERM, OFB, CRAGE, FCGE, FNC, AERM DRAAF, CDs, PNRs, CENs, Associations	

En lien avec l'action « Renouveler et accroître le budget de l'appel à projet Trame verte et Bleue (avec des projets démonstratifs de TVB en milieu agricole et urbain) » du **défi B1**.

## B6 RECONQUÉRIR ET PRÉSERVER LES PRAIRIES

Les prairies et les milieux ouverts, en particulier les prairies permanentes, sont des milieux riches (en biodiversité et en services écosystémiques rendus) mais aussi très vulnérables dans un contexte économique peu favorable à l'élevage herbager. Pour ces raisons, un défi leur est particulièrement dédié. La préservation et la reconquête des prairies s'appuieront sur la valorisation de produits « à l'herbe » et sur l'amélioration de la connaissance des prairies.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
B.6.1 Elaborer et déployer un plan de soutien aux prairies permanentes	Collectif régional pour la biodiversité	CRAGE, Organismes stockeurs, Collectivités, PNRs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution des surfaces en prairies</li> <li>Existence d'un plan de préservation des prairies</li> </ul>
B.6.2 Appuyer la création d'une filière « à l'herbe » : lait de foin et viande à l'herbe, notamment en développant la labellisation « Spécialité Traditionnelle Garantie »	Région, AEs	CRAGE, Entreprises agroalimentaires, PNRs, CRAGE, FRSEA, JAGE	
B.6.3 Lancer un projet de recherche sur la résilience des systèmes prairiaux face au changement climatique <b>En lien avec le défi C3 Développer la recherche sur la résilience des écosystèmes et l'adaptation au changement climatique</b>	Région	DRAAF, CRAGE, Instituts de recherche, PNRs, CSRPN	
B.6.4 Déployer les projets transfrontaliers en faveur de la préservation et de la restauration des milieux ouverts (soutenir l'émergence de projets tels LIFE « connexions » ou Interreg « Espèces animales en danger »)	DREAL	CENs, Région, PNRs, CRAGE, Associations	

En lien avec l'action « Soutenir et développer des études prospectives sur l'impact du changement climatique et développer des actions et sites coordonnateurs d'atténuation/adaptation pour la biodiversité (forêts, prairies, zones humides, lacs...) associant gestionnaires et chercheurs, en lien avec la mise en œuvre des stratégies d'adaptation au changement climatique des bassins » du **défi C3**.

## B7 RECONQUÉRIR LA BIODIVERSITÉ DANS LES VILLES ET LES VILLAGES ET LUTTER CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE



Construisons notre avenir en Grand

**Lien avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires**

Le développement d'espaces urbains engendre l'artificialisation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers. La biodiversité dans ces espaces urbains est relativement peu présente. Les démarches de végétalisation et de désimperméabilisation des surfaces contribuent à développer une biodiversité ordinaire en ville et à atténuer les effets du changement climatique (limitation du ruissellement et du risque d'inondation, îlots de « fraîcheur » ...). En outre, il s'agit de développer de bonnes pratiques de gestion écologique. Un autre aspect de nos modes de vie urbains est la présence d'éclairages nocturnes qui peut perturber de nombreuses espèces. La gestion de l'éclairage public et des grandes enseignes est à prendre en compte dans une démarche de reconquête de la nature en ville.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
B.7.1 Sensibiliser à la protection et au développement de la biodiversité en ville, lors des projets de rénovation du bâti, de programmes ANRU et de requalification de friches et intégrer les enjeux Eaux et Biodiversité pour améliorer la gestion des eaux pluviales et la prise en compte de la TVB	DREAL, AERM	Collectivités, Aménageurs, Agences d'Urbanisme, PNRs, réseaux EEDD, Cerema, Pays/PETR, CDs, Associations de quartier	

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
<b>B.7.2</b> Faire de la gestion alternative des eaux pluviales un levier de reconquête de la biodiversité en ville (trame verte urbaine) : généraliser la désimperméabilisation, la végétalisation et l'infiltration des eaux pluviales par dispositifs végétalisés lors des projets de renouvellement de voirie ou parkings	AEs	Région, Collectivités, Agences d'Urbanisme, Cerema, PNRs, Pays/PETR, CDs	
<b>B.7.3</b> Appliquer les ratios de surfaces non imperméabilisées, de végétalisation et d'infiltration des eaux pluviales du SRADDET, dans les SCoT et PLU	Région	DDTs, collectivités, PNRs, Cerema, Agences d'Urbanisme, Pays/PETR	
<b>B.7.4</b> Evaluer l'impact de la pollution lumineuse (éclairage public, éclairage nocturne des entreprises, commerces...) en Grand Est en identifiant les sites à enjeux forts et en définissant une stratégie d'actions renforcée sur ces sites	DREAL	Région, OFB, CeremaCEREMA, DDT57, PNR, Metz Métropole, Collectivités, PNRs, ANPCEN, Pays/PETR	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de mares créées en ville</li> <li>● Nombre de projets compatibles avec les conditions d'imperméabilisation</li> </ul>
<b>B.7.5</b> Préserver et recréer les ceintures de vergers/maraichage autour des villages et villes	Région	CRAGE, PNRs, Collectivités, Agences d'Urbanisme, Pays/PETR	
<b>B.7.6</b> Promouvoir la diffusion et l'adaptation de l'étude « Services Ecosystémiques rendus par les Arbres, Modulés selon l'Essence » (SESAME) aux villes du Grand Est	DREAL	Cerema, PNRs, Agences d'Urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de projets de désimperméabilisation et de végétalisation en ville</li> </ul>
<b>B.7.7</b> Etablir une charte de l'arbre dans les communes volontaires	DREAL	Cerema, PNRs, Collectivités	
<b>B.7.8</b> Favoriser les espèces mellifères et les essences locales dans les jardins publics, privés et zones industrielles et commerciales et renforcer la gestion favorable à la biodiversité (gestion différenciée, carré « biodiversité » en libre évolution)	Région	Collectivités, Associations, PNRs, Cerema, CDs	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Surfaces dédiées à l'agriculture périurbaine (SRADDET)</li> </ul>
<b>B.7.9</b> Définir localement une trame noire et favoriser sa prise en compte systématiquement dans les documents d'urbanisme <b>En lien avec le défi B1 Démultiplier les projets de reconquête de la trame verte et bleue</b>	DREAL, Région	DDTs, collectivités, PNRs, Bureaux d'Etudes, Cerema, Agences d'Urbanisme, Pays/PETR, Associations	
<b>B.7.10</b> Sensibiliser et accompagner les communes, entreprises et professionnels sur la question de la pollution lumineuse/trame nocturne en amont (et aval) des projets de rénovation, de construction et d'aménagement	DREAL, Région	DDTs, collectivités, entreprises, Agences d'Urbanisme, PNRs, Pays/PETR	

En lien avec l'action « Renforcer les critères de conditionnalité «biodiversité» des aides pour les projets d'urbanisme (y compris rénovation énergétique) et d'aide économique aux entreprises (ex : entretien préalable sur l'impact environnemental des projets) » du **défi D4**.  
 En lien avec l'action « Favoriser l'émergence d'une filière « végétal local » structurée du **défi B1**.



## B8 ADAPTER LES ACTIVITÉS DE CHASSE AFIN DE PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE FORESTIER

La présence croissante de grands ongulés dans les massifs impacte le renouvellement des peuplements forestiers. La pression est particulièrement marquée dans certaines zones identifiées dans le Plan Régional Forêt Bois. Dans un contexte de changement climatique, le renouvellement des peuplements est un réel enjeu, aussi bien pour le secteur sylvicole que pour la préservation de la biodiversité des milieux forestiers. Des pratiques de chasse adaptées sont nécessaires pour retrouver un équilibre entre la présence du gibier et le maintien des massifs forestiers.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
<b>B.8.1</b> Intégrer dans les SDGC (Schéma Départemental de Gestion Cynégétique) les préconisations du Plan National de Maitrise du Sanglier pour limiter l'agrainage à la seule dissuasion en mettant en œuvre des mesures simples, claires, facilement contrôlables. Détailler des modalités de réduction, et d'interdiction complète de l'agrainage sur les zones à plus fort enjeu (y compris zones de sensibilité des oiseaux nicheurs au sol)	Région, DREAL	DDTs, OFB, DRAAF, FRCGE, FDC, CRAGE, ONF, PNRs, CRPF, UFGE, Associations	Bilan annuel de l'avancement du programme d'actions pour l'équilibre sylvo-cynégétique
<b>B.8.2</b> Mettre en œuvre le programme d'actions du Grand Est pour un rétablissement de l'équilibre sylvo-cynégétique du comité paritaire sylvo-cynégétique de façon suivie et concertée (régulation des populations de grands ongulés)	Région, DRAAF	DDTs, FDC, ONF, CRAGE	
<b>B.8.3</b> Contrôler le respect des règlements de chasse en matière d'agrainage, des plans de chasse, et de l'atteinte des objectifs de régulation de sangliers, cerfs et chevreuils	OFB	DDTs, FDC	
<b>B.8.4</b> Développer les chasses de régulation en cas de non atteinte des objectifs de chasse	Région, OFB	DDTs	
<b>B.8.5</b> Adapter et appliquer l'outil « sylvafaune » visant à sensibiliser chasseurs et forestiers et à élaborer des plans de chasse grands gibiers adaptés	Région, DRAAF	DRAAF, PNRs, DDTs, FDCs, ONF, CRPF, OFB, Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs	
<b>B.8.6</b> Encourager les démarches en faveur de la recherche d'un équilibre forêt/gibier reconnues par les acteurs forestiers et cynégétiques et validés par le monde scientifiques	Région, DREAL, DRAAF	DDTs, OFB, DRAAF, FDCs, GRAGE, ONF, PNRs, Universitaires / Recherche, CSRPN	
<b>B.8.7</b> Développer les filières de valorisation des produits de la chasse	Région, DRAAF	PNRs, Collectivités, FDCs, OFB, Direction des Services Vétérinaires	
<b>B.8.8</b> Proscrire les concentrations artificielles d'animaux par la présence de clôture qui entrave la libre circulation des animaux. Leur pose doit être assortie d'engagement de réduction et de maîtrise des populations responsables des dégâts et être limitée dans le temps. Eviter l'entretien par des herbicides pour préserver la biodiversité des lisières	DREAL	ONF, FDCs	



## C1 FAIRE DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA BIODIVERSITÉ L'OUTIL DE SUIVI DE L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ EN GRAND EST POUR ORIENTER L'ACTION

L'Observatoire Régional de la Biodiversité a pour mission d'améliorer la connaissance sur la biodiversité, aussi bien remarquable qu'ordinaire, et les services rendus et de suivre son évolution dans les différents milieux présents en Grand Est. Le suivi dynamique des enjeux et leur territorialisation ainsi que la mise à disposition des informations permettront d'adapter les réponses à apporter et les actions à mener dans un objectif de préservation et de restauration de la biodiversité Régionale.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
C.1.1 Installer l'Observatoire Régional de la Biodiversité	Région	Associations naturalistes, Chambres consulaires, DRAAF, CDs CENs, CSRPN	
C.1.2 Réaliser des inventaires naturalistes et de collecte de données sur les groupes mal connus : développer notamment les atlas de biodiversité communaux	OFB, Région	Collectif régional pour la biodiversité, CDs, PNRs, Associations naturalistes, CBs, CENs, Bureau d'études, Collectivités, Agences d'Urbanisme, ARPGE, CENs, CL, CSRPN	<ul style="list-style-type: none"> <li>🟡 Nombre de données naturalistes nouvelles collectées</li> <li>🟡 Nombre d'indicateurs et de descripteurs publiés par l'ORB</li> <li>🟡 Nombre de fiches « retours d'expérience » produites</li> <li>🟡 Nombre d'ABC réalisés ou en cours</li> </ul>
C.1.3 Développer les indicateurs de la biodiversité par milieux et thématiques prioritaires (indicateurs d'état, de pression et de réponse)	Région	OFB, Associations naturalistes, CBs, CENs Bureau d'études, Collectivités, Etablissements publics, Cerema, PNRs, ARPGE, CDs, FDCs, FRCGE, CSRPN	
C.1.4 Territorialiser les descripteurs et indicateurs, afin de faire des extractions par EPCI, SCOT, territoires...	Région	Collectif régional pour la biodiversité, PNRs, Pays/PETR, CSRPN, Associations naturalistes	
C.1.5 Publier les résultats de descripteurs et d'indicateurs de biodiversité (brochure, site internet)	Région	OFB, CENs, CSRPN	

En lien avec les actions :

- 🟡 « Déployer un programme de connaissance et de restauration des pollinisateurs » du **défi A2**.
- 🟡 « Réaliser une étude sur l'état et la dynamique de la biodiversité des sols en Grand Est » du **défi A7**.
- 🟡 « Développer des indicateurs permettant de suivre l'impact du changement climatique sur les écosystèmes » du **défi C3**.

## C2 AMÉLIORER L'ORGANISATION, L'HARMONISATION ET LA MISE À JOUR DE LA CONNAISSANCE

L'amélioration de la connaissance naturaliste est un prérequis à la préservation de la biodiversité. De nombreux acteurs et structures produisent des données dont le partage améliore la connaissance sur les espèces et les milieux. Leur mutualisation ainsi que leur harmonisation et leur mise à jour les rendra plus exploitables.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
C.2.1 Déployer le Système d'Information sur la Nature et les paysages (SINP) à l'échelle de la Région Grand Est pour favoriser la mise à disposition des données naturalistes	DREAL	Producteurs de données naturalistes : CBs, CENs, Associations..., ARPGE, PNRs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de données versées au SINP</li> </ul>
C.2.2 Mutualiser, homogénéiser et mettre à jour en continu les ZNIEFF pour disposer d'une donnée fiable et récente des secteurs à fortes capacités biologiques et en bon état de conservation sur l'ensemble de la Région	DREAL	Producteurs de données naturalistes : CBs, Associations naturalistes, CDs, CENs, CL, PNRs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de ZNIEFF actualisées</li> <li>Nombre de listes rouges Grand Est produites</li> </ul>
C.2.3 Harmoniser et déployer les listes rouges à l'échelle de la Région Grand Est pour disposer d'un panorama du degré de menace existant sur les principaux taxons	DREAL	OFB, Associations naturalistes, ARPGE, CDs, PNRs, CENs	

## C3 DÉVELOPPER LES RECHERCHES SUR LA RÉSILIENCE DES ÉCOSYSTÈMES ET DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les conséquences de l'évolution du climat restent incertaines quant à leur nature et leur ampleur. Il s'agit de mieux connaître les effets du changement climatique sur la biodiversité et sur les services rendus. Ce défi permettra d'identifier par la suite des leviers d'action pour préserver les écosystèmes et leur capacité de résilience face au changement climatique.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
C.3.1 Soutenir et développer des études prospectives sur l'impact du changement climatique et développer des actions sans regret et multifonctionnelles et sites pilotes d'atténuation/ adaptation pour la biodiversité (forêts, prairies, zones humides, lacs...) associant gestionnaires et chercheurs, en lien avec la mise en œuvre des stratégies d'adaptation au changement climatique des bassins <b>En lien avec le défi A5 Favoriser la gestion vertueuse de la forêt</b> <b>En lien avec le défi B6 Reconquérir et préserver les prairies</b>	Région	ADEME, OFB, Météo France, Cerema, ENGEES, AEs, EPTB, SAGEs, Chambres consulaires, PNRs, ARPGE, CENs, CL, Associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'indicateurs développés</li> <li>Nombre d'études engagées</li> </ul>
C.3.2 Tester et déployer les nouveaux outils de modélisation de la trame verte et bleue et des dynamiques de population animale/végétale <b>En lien avec le défi B1 Démultiplier les projets de reconquête de la trame verte et bleue</b>	Région	Cerema, Instituts de recherche, PNRs ; Associations naturalistes	

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
<b>C.3.3</b> Développer des indicateurs permettant de suivre l'impact du changement climatique sur les écosystèmes <b>En lien avec le défi C1 Faire de l'Observatoire Régional de la Biodiversité l'outil de suivi de l'état de la biodiversité en Grand Est pour orienter l'action</b>	Région, AEs	OFB, DREAL, ADEME, CDs, PNRs, CENs, CRAGE, FRSEA, JAGE	
<b>C.3.4</b> Evaluer le fonctionnement des écosystèmes et son évolution. Interpréter les résultats au regard de l'évolution du climat (ex : sur les communautés vivantes du Rhin et plus particulièrement les poissons grands migrateurs)	OFB	AEs, Associations, Collectivités, ARPGE, PNRs, CENs	

En lien avec les actions :

- « Créer une stratégie d'adaptation au changement climatique pour la forêt et développer des itinéraires sylvicoles d'adaptation (mixité des peuplements, choix des essences, futaie irrégulière) » du **défi A5**.
- « Lancer un projet de recherche sur la résilience des systèmes prairiaux face au changement climatique » du **défi B6**.

## C4 FACILITER L'ACCÈS À LA CONNAISSANCE POUR TOUS (CITOYENS, DÉCIDEURS, AMÉNAGEURS, ...)

La connaissance existante et à venir doit être mise à disposition de tous, aussi bien les décideurs, professionnels et grand public pour leur permettre d'intégrer la dimension biodiversité dans leurs prises de décision.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
<b>C.4.1</b> Doter tous les Lycées, CFA, formations professionnelles, enseignement agricole de fonds documentaires d'information sur la biodiversité <b>En lien avec le défi E1 Sensibiliser les jeunes et le grand public</b>	OFB, Région	DRAAF, Lycées, Centre de Formation d'Adultes, Formation professionnelle, CRAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de visites sur la plateforme</li> <li>Nombre et type d'actions de sensibilisation à la préservation de la biodiversité sur le territoire</li> </ul>
<b>C.4.2</b> Créer via l'Observatoire Régional de la Biodiversité, une plateforme numérique Régionale qui compile l'ensemble des données relatives à la biodiversité et favoriser son accès à l'ensemble des acteurs <b>En lien avec le défi C1 Faire de l'Observatoire Régional de la Biodiversité l'outil de suivi de l'état de la biodiversité en Grand Est pour orienter l'action</b>	Région	OFB, CENs	
<b>C.4.3</b> Développer les outils de communication, de pédagogie (sciences participatives) et de vulgarisation pour faciliter l'accès à l'information aux différents publics non-experts <b>En lien avec le défi E1 Sensibiliser les jeunes et le grand public</b>	Région	PNRs, OFB, Réseau EEDD, CDs, CRAGE, PNRs	



## D1 ÉCONOMISER LE FONCIER NATUREL, AGRICOLE ET FORESTIER



Construisons  
notre avenir  
en Grand

### Lien avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

L'artificialisation des sols (imperméabilisation) est l'une des principales causes de dégradation de la biodiversité. Dans le Grand Est, l'artificialisation des sols croît plus vite que la démographie et l'emploi. Cette dynamique d'étalement urbain constitue une menace pour les espaces naturels, agricoles et forestiers. Il s'agit donc d'optimiser les espaces déjà artificialisés et de promouvoir un urbanisme plus durable.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
D.1.1 Privilégier le renouvellement urbain en luttant contre la vacance, en mobilisant le foncier en friches au sein de l'enveloppe urbaine et en favorisant une densité adaptée au contexte local	Région	Collectivités, DREAL, DDTs, Agences d'Urbanisme, Aménageurs, PNRs, CDs	
D.1.2 Apporter des éléments de connaissance sur l'artificialisation des sols et les facteurs de consommation d'espace (OCS GE2, données artificialisation, portrait foncier) pour permettre l'aide à la décision	DREAL	Région, Collectivités, Agences d'Urbanisme, PNRs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surfaces dédiées aux espaces naturels, agricoles et forestiers, à l'habitat, aux activités et aux espaces non bâtis (SRADDET)</li> <li>Densités d'usage du foncier urbanisé (SRADDET)</li> <li>Projection de consommation foncière inscrite dans les SCoT</li> </ul>
D.1.3 Utiliser la plateforme régionale du foncier et de l'aménagement durable pour mettre en réseau les partenaires et produire de la connaissance et des méthodologies partagées sur les dynamiques foncières	DREAL, Région	EPF, SAFER, CDs, Pays/PETR, Collectivités, Agences d'urbanisme, DRAAF, PNRs, CENs, CL, Cerema, Associations	
D.1.4 Expérimenter et généraliser des mécanismes de compensation entre consommation de foncier naturel, agricole ou forestier et renaturation des friches dans le cadre de la plateforme régionale du foncier et de l'aménagement durable <b>En lien avec le défi D2 Éviter les impacts des aménagements sur la biodiversité, les réduire, les compenser</b>	DREAL, Région	DRAAF, CRAGE, SAFER, Caisse des Dépôts, PNRs, CDs, Cerema, FRSEA, JAGE	
D.1.5 Favoriser la concentration des projets et mutualiser les usages d'un même espace : parkings à étage/ photovoltaïque, voies d'accès...pour économiser le foncier	DREAL, Région	Collectivités, Pays/PETR, Aménageurs, bailleurs sociaux, OFB, Agences d'Urbanisme, SAFER, Caisse des Dépôts	

## D2 ÉVITER LES IMPACTS DES AMÉNAGEMENTS SUR LA BIODIVERSITÉ, LES RÉDUIRE, LES COMPENSER



Construisons  
notre avenir  
en Grand

### Lien avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

Il s'agit de limiter les impacts des projets d'aménagements sur la biodiversité en assurant le bon déploiement par les porteurs de projets de la séquence « éviter, réduire, compenser ». Cela implique que les porteurs de projet s'informent en amont sur les milieux potentiellement touchés, identifient les impacts qui pourraient être engendrés, adaptent les projets pour éviter et réduire ces impacts et compensent les impacts persistants, malgré l'adaptation du projet.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
<p><b>D.2.1</b> Intégrer l'évitement et des solutions basées sur la nature dans les cahiers des charges de la maîtrise d'œuvre de projets d'aménagement</p> <p><b>En lien avec le défi A3 Mieux intégrer la protection des habitats naturels dans la planification urbaine</b></p>	Région	AEs, Collectivités, Agences d'Urbanisme, PNRs, Associations	
<p><b>D.2.2</b> Déployer et renseigner l'outil de géolocalisation des mesures compensatoires pour faciliter le suivi et le contrôle</p>	DREAL	Collectivités, Agences d'Urbanisme, PNRs	<p>Opérationnalité de l'outil GéoMCE (outil national de centralisation, géolocalisation et suivi des mesures ERC)</p>
<p><b>D.2.3</b> Mettre en place une communauté de travail élargie pour partager sur les réussites, les difficultés rencontrées dans le déploiement de la séquence « Éviter, Réduire, Compenser » et mieux appréhender les nouveaux outils à disposition</p>	DREAL, OFB	Région, AEs, Collectivités, DDTs, Porteurs de projets, Associations, Bureaux d'Études, PNRs, Cerema	
<p><b>D.2.4</b> S'assurer, pour chaque autorisation délivrée, que les mesures compensatoires sont correctement identifiées, géolocalisées et bénéficient d'une sécurisation foncière et d'usage</p>	DREAL	Collectivités, OFB	
<p><b>D.2.5</b> Renforcer le suivi des mesures mises en œuvre dans le cadre de la compensation écologique</p>	DRAAF, DDT	CDPENAFs, Collectivités, PNRs	

En lien avec les actions :

- « Informer les porteurs de documents de planification d'urbanisme le plus en amont possible de l'existence de milieux naturels à préserver sur le territoire » du **défi A3**.
- « Renforcer les critères environnementaux dans les modèles de cahier des charges pour les nouvelles constructions et dans les « porter à connaissance » des PLU(i) » du **défi A3**.
- « Expérimenter et généraliser des mécanismes de compensation entre consommation de foncier naturel, agricole ou forestier et renaturation des friches dans le cadre de la plateforme régionale du foncier et de l'aménagement durable » du **défi D1**.
- « Concilier la préservation de la biodiversité et le développement des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque au sol, hydroélectricité, bois énergie, méthanisation) du **défi F1**.
- « Intégrer dans chaque marché public de maîtrise d'œuvre (et de travaux) un volet sur la biodiversité afin que les projets puissent être réfléchis dès le début avec un regard sur la biodiversité et favoriser les matériaux bio-sourcés » du **défi F1**.



## D3 DÉVELOPPER UNE GESTION OPÉRATIONNELLE INTÉGRÉE DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

La prolifération et l'expansion de nombreuses espèces exotiques envahissantes sont à l'origine de l'érosion de la biodiversité et déséquilibrent les écosystèmes. Il s'agit de développer des dispositifs de surveillance, de prévention et de gestion collective des Espèces Exotiques Envahissantes en favorisant notamment des réseaux écologiques robustes et en maintenant une biodiversité de qualité.

ACTIONS STRUCTURANTES		COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
D.3.1	Déployer la stratégie nationale de lutte contre les espèces exotiques envahissantes	DREAL	CENs, FREDON, OFB, PNRs, ARPGE, CDs, DDTs, FDCs, Associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'EEE sur le territoire région</li> <li>Ouverture de la plate-forme région EEE mise à jour régulièrement</li> <li>Existence de listes hiérarchisées d'EEE</li> </ul>
D.3.2	Mettre en place un réseau détection précoce	DREAL	CENs, FREDON, PNRs, DDTs	
D.3.3	Former les professionnels à la gestion détection des EEE	DREAL	CENs, FREDON, PNRs, DDTs	
D.3.4	Mettre en place une plate-forme région d'information et de mise en lien des acteurs	DREAL	CENs, FREDON, PNRs, DDTs	
D.3.5	Cartographier les zones contenant les EEE afin de pouvoir suivre leur évolution sur la plateforme région EEE	DREAL	CENs, FREDON, PNRs, ARPGE, DDTs	
D.3.6	Mettre en place des plans de gestion pour les espèces prioritaires	DREAL	CENs, FREDON, PNRs, DDTs	
D.3.7	Travailler et agir avec les Régions et pays frontalier pour lutter contre la prolifération des EEE	DREAL	CENs, FREDON, PNRs, CDs, DDTs	

En lien avec l'action « Favoriser l'émergence d'une filière « végétal local » structurée » du **défi B1**.

## D4 LIER LE SOUTIEN ÉCONOMIQUE DE PROJETS À DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES



Construisons  
notre avenir  
en Grand

### Lien avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

L'intégration de conditions environnementales dans le soutien économique de projets est une façon de mieux concilier les intérêts publics et privés, sensibiliser les entreprises et les collectivités sur les services rendus par la biodiversité. Il s'agit d'intégrer la dimension « biodiversité » dans la conception et la mise en œuvre de projets de toutes natures et d'activités aussi bien privées que publiques.

ACTIONS STRUCTURANTES		COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
D.4.1	Renforcer les critères de conditionnalité «biodiversité» des aides pour les projets d'urbanisme (y compris rénovation énergétique) et d'aide économique aux entreprises (ex : entretien préalable sur l'impact environnemental des projets) <b>En lien avec le défi B7 Reconquérir la biodiversité dans les villes et les villages et lutter contre la pollution lumineuse</b>	Région	Financeurs projets d'urbanisme et aide économique aux entreprises, PNRs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de projets financés répondant à une écoconditionnalité</li> </ul>
D.4.2	Développer les systèmes de valorisation des exploitations agricoles mettant en place de bonnes pratiques environnementales telles que la conservation des structures écologiques existantes, la préservation des prairies, la restauration d'espaces agricoles dégradés... (paiements pour service environnementaux, PAC 2021-2027...)	Région, DRAAF	AEs, Associations, Collectivités, PNRs, CENs, CL, CRAGE, FRSEA, JAGE	
D.4.3	Créer un «bonus biodiversité» sur des politiques publiques ciblées pour des projets favorables à la biodiversité	Région	PNRs, Chambres consulaires, Associations	

## D5 RÉDUIRE LES PLASTIQUES ET AUTRES DÉCHETS DANS LA NATURE ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Ce défi cible la production de déchets, leur collecte et leur recyclage. La présence de déchets, plastiques en particulier (micro et macroplastiques), impacte les milieux du Grand Est. Les déchets flottants sont susceptibles d'atteindre d'autres régions, puis les océans. Ainsi, la région Grand Est a une responsabilité dans la collecte des déchets flottants sur ces grands fleuves.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
D.5.1 Développer la lutte contre les dépôts sauvages et renforcer les actions de police	Région	Communes, CENS, DDTs, PNNTD (Pôle National des Transferts Transfrontaliers de Déchets), PNRs, CRAE, FRSEA, JAGE, OFB	
D.5.2 Mettre en place des systèmes de dégrillage/collecte/tri au niveau des ouvrages hydrauliques des rivières majeures du Grand Est	Région	EPTB, EPAGE, syndicats de rivière	Nb de dépôts sauvages de déchets identifiés et traités
D.5.3 Mettre en place des systèmes de collecte au niveau des ouvrages d'assainissement et déversoirs d'orage	Région	Collectivités	
D.5.4 Développer un suivi des micro et macroplastiques sur les cours d'eau du Grand Est, et intégrer un indicateur à l'Observatoire Régional de la Biodiversité	Région	Collectivités, syndicats de rivière	
D.5.5 Rechercher des solutions innovantes de récupération des microplastiques	Région	Universités, ADEME, AEs	
D.5.6 Intégrer dans les règlements et décrets des nouvelles réserves l'interdiction d'usage de plastiques à usage unique	DREAL, Région	Gestionnaires de réserves	
D.5.7 Coordonner et accompagner les actions d'écologies industrielles territoriales, de recyclage des déchets de démolition, et de valorisation locale des biodéchets	Région	Acteurs des déchets, industries, ADEME	
D.5.8 Encourager la consommation d'eau potable plutôt que de l'eau en bouteille	Région	Syndicats d'eau potable, CDs, réseaux EEDD	
D.5.9 Favoriser le tri hors domicile des plastiques	Région	Acteurs des déchets, collectivités, ADEME, réseaux EEDD	



# D6 ENCADRER LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES



Construisons  
notre avenir  
en Grand

## En lien avec le Schéma Régional des Carrières

L'exploitation des ressources naturelles est à la base de nombreuses activités : l'agriculture, l'exploitation forestière ou bois énergie, l'extraction de granulats et de matériaux de construction... Une gestion durable des ressources naturelles est à promouvoir (cf défis A5, B4, B5, B6). La Stratégie Régionale Biodiversité réaffirme la nécessité de limiter au maximum leur impact sur les milieux.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
D.6.1 Assurer un haut niveau de protection des enjeux environnementaux dans le futur Schéma Régional des Carrières	DREAL	Entreprises des granulats, UNICEM GE, PNRs, Associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de carrières dont le réaménagement comprend des volets écologiques</li> <li>● Approbation du Schéma Régional des Carrières</li> </ul>
D.6.2 Limiter l'ouverture de nouvelles exploitations de gravières dans le lit majeur des cours d'eau	DREAL	Entreprises des granulats, UNICEM GE, PNRs, Associations	
D.6.3 Renforcer la prise en compte des caractéristiques des milieux naturels dans les obligations de réaménagement des carrières en partenariat avec les associations et collectivités locales	DREAL	Entreprises des granulats, Associations, UNICEM GE, PNRs	



## AXE STRATÉGIQUE MOBILISER TOUS LES ACTEURS

### E1 SENSIBILISER LES JEUNES ET LE GRAND PUBLIC

Il s'agit de sensibiliser largement les jeunes... et les moins jeunes aux enjeux de la biodiversité de leur environnement proche et de la région Grand Est pour, par la suite, favoriser l'engagement pour la biodiversité (cf. défi E4).

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
E.1.1 Soutenir les projets innovants d'EEDD et la diffusion des outils numériques	DREAL	OFB, Réseau EEDD, Associations, CPNs, CPIEs, PNRs, ARPGE, CDs, CENs	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre d'associations aidées</li> <li>● Nombre et type d'actions de sensibilisation à la préservation de la biodiversité sur le territoire</li> <li>● Nombre de personnes sensibilisées</li> <li>● Nombre de sorties nature réalisées</li> <li>● Nombre de festivals et colloques soutenus</li> </ul>
E.1.2 Poursuivre le soutien aux têtes de réseaux et associations d'éducation à l'environnement	Région	DREAL, Réseau EEDD, Associations, ARPGE, CDs, PNRs	
E.1.3 Collaborer avec les rectorats d'académie pour développer les aires terrestres éducatives	OFB	Réseau EEDD, AEs, Région, PNRs, CENs	
E.1.4 Elargissement des actions d'éducation à l'environnement du grand public en encourageant l'engagement concret dans des projets citoyens et le passage à l'acte (développement d'une observation naturaliste participative, opérations 24H de la biodiversité) <b>En lien avec le défi E4 Favoriser l'engagement</b>	Région, DREAL	Réseau EEDD, PNRs, Associations, CDs, CENs	
E.1.5 Mise en place d'un tableau de bord de l'éducation à l'environnement en Grand Est pour couvrir les zones et thématiques blanches	Région	DREAL, OFB, Réseau EEDD, PNRs	
E.1.6 Sensibiliser de manière ciblée pour accompagner la suppression du plastique à usage unique (commerces, zones sensibles...)	Région	Gestionnaires de réserves, DREAL, réseau EEDD, PNRs, Associations, Entreprises, Collectivités, CDs	
E.1.7 Sensibiliser le grand public pour limiter la sur-fréquentation de certains milieux à protéger	DREAL	Gestionnaires de réserves, OFB, CDs, PNRs, Entreprises, CENs, réseaux EEDD	

En lien avec les actions :

- « Protéger des espaces naturels en lien avec les collectivités : établissement scolaires, parcs communaux, espaces naturels privés via notamment les appels à projets régionaux » du **défi A1.**
- « Doter tous les Lycées, CFA, formations professionnelles de fonds documentaires d'information sur la biodiversité » du **défi C4.**
- « Développer les outils de communication, de pédagogie (sciences participatives) et de vulgarisation pour faciliter l'accès à l'information aux différents publics non-experts » du **défi C4.**

## E2 SENSIBILISER ET ENGAGER LES DÉCIDEURS (ÉLUS, ENTREPRISES...)

Il s'agit d'intégrer la biodiversité comme un atout dans les choix entrepreneuriaux et politiques au même titre que la rentabilité pour les entreprises ou le développement économique pour les collectivités. La sensibilisation et l'information à destination de décideurs s'appuiera sur les réseaux existants. Elle pourra notamment aborder les services rendus par la biodiversité, dont acteurs publics et privés profitent, la nécessité et la manière de les préserver au travers de retours d'expérience.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
E.2.1 Organiser des formations à destination des élus après chaque élection, en partenariat avec des associations locales d'élus, en s'appuyant notamment sur les notions liées aux services fournis par la nature	Collectif régional pour la biodiversité	Collectivités, Associations de maires, Réseau EEDD, Associations, FREDON, PNRs, Agences d'Urbanisme, CDs, Cerema	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre d'intervention dans les réseaux professionnels</li> <li>● Nombre de membres du réseau touchés</li> <li>● Nombre d'entreprises touchées</li> </ul>
E.2.2 Création d'un réseau des professionnels ainsi que d'un réseau d'élus engagés en faveur de la biodiversité qu'il convient d'animer via notamment des visites entre pairs	OFB, Région	CCI, PNRs, Agences d'Urbanisme, Cerema, CENs, Associations	
E.2.3 Développer une communication et un argumentaire dédié aux acteurs économiques, basés sur l'attractivité et les services fournis par la nature	Région, OFB	CCI, PNRs, CENs, Associations	
E.2.4 Recenser les acteurs territoriaux prépondérants sur le territoire pour les accompagner dans la réduction de leur impact et identifier les réseaux à animer (SEM, SCOT, architectes...)	OFB	Collectivités, SEM, Pays/PETR, CCI, PNRs	
E.2.5 Monter un groupe de travail biodiversité avec les CCI pour faciliter les synergies entre acteurs publics et privés	OFB, AEs	CCI, PNRs, CENs, Associations	

En lien avec l'action « Développer une communication et un argumentaire dédié aux décideurs et acteurs économiques, basés sur l'attractivité, les services rendus par la nature, et non le réglementaire » du **défi E3**.

## E3 DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION OPÉRATIONNELLE

Une communication opérationnelle visera à faire passer des messages ciblés sur l'état de la biodiversité et les actions menées et à mener pour la préserver. Il s'agira d'adapter les moyens, supports et discours aux acteurs cibles. Des actions de communication seront déployées dans l'objectif de sensibiliser et susciter l'envie d'agir en faveur de la biodiversité.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
E.3.1 Réaliser une campagne de communication ciblée vers le grand public et la nécessité d'agir localement (utilisation de données locales et objectives, média grand public, discours pédagogiques) en s'appuyant notamment sur les événements nationaux (journée mondiale et semaine de la biodiversité, des zones humides, de la forêt...) et en valorisant les nombreuses actions existantes sur le territoire et des sorties terrain	Collectif régional pour la biodiversité	PNRs, Réseau EEDD, gestionnaires d'espaces naturels, CPNs, CPIEs, PNRs, CENs, CL, CSRPN, Associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre d'actions de communication mises en place</li> <li>● Nombre de supports de communication produits</li> </ul>
E.3.2 Développer une communication et un argumentaire dédiés aux décideurs et acteurs économiques, basés sur l'attractivité et les services rendus par la nature <b>En lien avec le défi E2 Sensibiliser et responsabiliser les décideurs (élus, entreprises...)</b>	OFB	CCI, Association des maires, Réseau EEDD, PNRs, Cerema, PNRs, CSRPN, Associations	

En lien avec les actions :

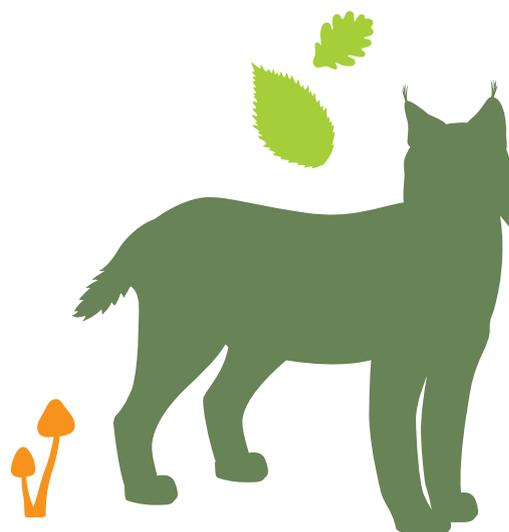
- « Accroître l'information sur la biodiversité au sein des offices de tourisme, sport de nature, pêche, chasse... » du **défi A4**.
- « Concevoir et communiquer sur les plans de contrôles eau et nature et sur les bilans » du **défi F4**.

## E4 FAVORISER L'ENGAGEMENT

La préservation de la biodiversité passera par un engagement large des citoyens qui pourra se traduire dans les actes et les choix quotidiens (consommation, logement, déplacement, mode de vie). Il s'agira d'offrir l'opportunité à tous d'agir en faveur de la biodiversité.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
E.4.1 Développer, former et animer un réseau Grand Est d'éco-citoyens engagés en faveur de la biodiversité au même titre que le réseau des guides composteurs ou familles à énergie positive	AERM	Région, ADEME, Collectivités, Associations, PNRs, CENs	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre d'interventions, animations/an</li> <li>● Nombre de projets citoyen financés</li> <li>● Nombre de communes reconnues pour leurs pratiques favorables à la biodiversité</li> <li>● Nombre de signatures de la charte et d'engagement</li> </ul>
E.4.2 Mettre en place un fond d'initiatives citoyennes pour favoriser les actions associatives et citoyennes en faveur de l'environnement	Région	Associations, Citoyens, CENs	
E.4.3 Développer les chantiers participatifs et autres actions de sciences participatives (inventaires de suivi, etc.)	Région	Associations, CPNs, CPIEs, OFB, AEs, collectivités, PNRs, ARPGE, CDs	
E.4.4 Poursuivre le déploiement du dispositif « commune nature » en intégrant un niveau distinguant l'excellence sur les pratiques favorables à la biodiversité	Région	Collectivités, AEs, FREDON, Agences d'Urbanisme, CDs	
E.4.5 Organiser des défis/concours/trophées/expositions sur la protection de la biodiversité dans tous les lycées et collectivités de la Région	Région	OFB, Rectorat, Lycées, PNRs, CDs	
E.4.6 Créer une charte d'engagement en faveur de l'environnement à destination des élus, chefs d'entreprises, citoyens...	Collectif régional pour la biodiversité	CCI, Collectivités, Associations, AEs, PNRs	

En lien avec l'action « Elargissement des actions d'éducation à l'environnement du grand public en encourageant l'engagement concret dans des projets citoyens et le passage à l'acte (développement d'une observation naturaliste participative, opérations 24H de la biodiversité) » du **défi E1**.



## E5 FAIRE MONTER EN COMPÉTENCES LES PROFESSIONNELS

De nombreux secteurs d'activités, et par conséquent de nombreux professionnels, impactent directement ou indirectement les milieux et la biodiversité. Il s'agit de former les professionnels sur les bénéfices rendus par la biodiversité et la manière dont leurs pratiques pourraient être adaptées pour la préserver voire la restaurer.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
E.5.1 Promouvoir les formations à l'agroécologie et aux enjeux de la biodiversité dans l'enseignement agricole et la mise en pratique sur les fermes des lycées agricoles	OFB, Région	DRAAF, CENS	
E.5.2 Construire les formations à destination des architectes et maîtres d'œuvre aux enjeux d'infiltration des eaux pluviales, végétalisation et biodiversité	AERM	OFB, ADOPTA, FREDON, CAUEs, PNRs, Agences d'Urbanisme, Cerema	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de partenariats avec des lycées agricoles</li> </ul>
E.5.3 Monter des actions de sensibilisation à destination des professionnels et techniciens du BTP sur les impacts de leurs métiers vis-à-vis de la biodiversité et les pratiques vertueuses	OFB	Fédération BTP, ADOPTA, PNRs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de sessions de formation / nombre de participants</li> </ul>
E.5.4 Développer un module de formation eaux-biodiversité dans les principales formations professionnelles du Grand Est ou adapter les modules existants en formation-action	Région	Chambres consulaires, Réseau EEDD, instituts de recherche, OFB, ARPGE, Cerema, PNRs, CENS	

En lien avec les actions :

- « Sensibiliser et former les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés à la gestion forestière vertueuse (bonnes pratiques, identification des habitats, préservation des arbres « biologiques », préservation des forêts anciennes...) » du **défi A5**.
- « Proposer des modules biodiversité en formation initiale dans différents corps de métiers (agriculteurs, industriels, urbanistes...), intégrant les aspects réglementaires » du **défi F4**.
- « Former les magistrats aux enjeux environnementaux » du **défi F4**.



## E6 RENFORCER ET MUTUALISER L'INGÉNIERIE

Les compétences techniques nécessaires à la réalisation de diagnostic, la conception de projets de préservation et de restauration de milieux et de trame verte et bleue sont présentes sur le territoire du Grand Est, disséminées dans différentes structures. Afin de faciliter l'accès à l'ingénierie, il s'agira de l'identifier, la localiser et le cas échéant couvrir les « zones blanches » pour faciliter l'émergence de projets.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
E.6.1 Cartographier l'ingénierie en matière de biodiversité pour pouvoir mieux la mobiliser et la mutualiser dans les projets de restauration/protection.	Région	PNRs, CENs, CL Collectivités, CDs, PNRs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'une cartographie de l'ingénierie</li> </ul>
E.6.2 Mettre en place une mission de coordination de l'ingénierie à même de structurer des réseaux de conseil et de mobiliser les structures de conseil : infiltration, gestion différenciée/plantations (FREDON, union paysagiste, CRPF, lien avec le végétal local...)	Région	AEs, OFB, PNRs, CENs, Collectivités, DREAL, Associations, ADOPTA, FREDON, UNEP Grand Est, CRPF, CDs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de postes dédiés à l'ingénierie sur le territoire</li> </ul>

## E7 FACILITER L'INFORMATION SUR LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN FINANCIER ET LEUR COHÉRENCE

Il s'agit de permettre aux acteurs décidés à agir en faveur de la biodiversité d'accéder plus facilement aux informations relatives aux financements disponibles.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
E.7.1 Créer et tenir à jour un site de référencement, à faire connaître de toutes les collectivités, qui recense les différents financeurs, aides, soutiens techniques et acteurs de la biodiversité	Région	AEs, DREAL, OFB, Associations, PNRs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'une plate-forme unique</li> </ul>
E.7.2 Prévoir, dans la mesure du possible, des modalités identiques de suivi et de justifications administratives sur les appels à projets cofinancés	Collectif régional pour la biodiversité		<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de visiteurs</li> <li>Nombre de dispositifs mutualisés</li> </ul>

En lien avec les actions :

- « Conditionner les aides aux projets touristiques à l'absence d'impact de l'activité sur la biodiversité » du **défi A4**.
- « Produire une infographie « qui fait quoi » dans le Grand Est en matière de biodiversité » du **défi F2**.

## F1 INTÉGRER LA RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES SECTORIELLES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES, ET LOCALES

Certaines politiques publiques contribuent à accroître les pressions sur la biodiversité et les milieux, alors même que des alternatives sont envisageables, sans altérer l'objectif premier de ces politiques. Il s'agit de renforcer la cohérence entre les politiques publiques en intégrant la préservation de la biodiversité, et cela à toutes les échelles du territoire.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
<p><b>F.1.1</b> Les services de l'Etat et du Conseil Régional prendront systématiquement en compte les enjeux biodiversité et feront preuve d'exemplarité environnementale dans l'ensemble des actions de construction ou rénovation menées sur le territoire sous leur maîtrise d'ouvrage (notamment rénovation des cités administratives)</p>	DREAL	Région	
<p><b>F.1.2</b> Prendre en compte l'enjeu biodiversité dans les autres stratégies économiques, sociales, éducatives, culturelles à l'échelle de la Région Grand Est (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation, Agriculture, Schéma Régional Biomasse...)</p>	Région	Collectivités, Entreprises, CRAGE, CCI, PNRs, Chambre des métiers et de l'artisanat, Maisons de l'emploi	
<p><b>F.1.3</b> Concilier la préservation de la biodiversité et le développement des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque au sol, hydroélectricité, bois énergie, méthanisation) en s'assurant de la bonne application de la doctrine Eviter Réduire Compenser <b>En lien avec le défi D2 Eviter les impacts des aménagements sur la biodiversité, les réduire, les compenser</b></p>	DREAL	OFB, Ademe, Région, AEs, DDTs, Collectivités, PNRs, Associations, France Energie Eolienne, EDF, CRAGE, FRSEA, JAGE	<p>● Nombre de politiques intégrant la biodiversité</p>
<p><b>F.1.4</b> Intégrer dans chaque marché public de maîtrise d'œuvre (et de travaux) un volet sur la biodiversité afin que les projets puissent être réfléchis dès le début avec un regard sur la biodiversité et favoriser les matériaux bio-sourcés <b>En lien avec le défi D2 Eviter les impacts des aménagements sur la biodiversité, les réduire, les compenser</b></p>	Région	Collectivités, Entreprises, CRAGE, CCI, PNRs, Chambre des métiers et de l'artisanat, DREAL	
<p><b>F.1.5</b> Initier un groupe de travail sur la neutralité de l'empreinte biodiversité des collectivités</p>	Région	Collectivités, Universités, Caisse des Dépôts, Entreprises, CRAGE, CCI, PNRs, ADEME, Syndicats d'énergie, Pays/PETR	
<p><b>F.1.6</b> Encourager l'intégration de la thématique biodiversité dans les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux</p>	Région, AEs	Porteurs de SAGE, CRAGE, FRSEA, JAGE	

## F2 CLARIFIER LA GOUVERNANCE DE LA BIODIVERSITÉ

Les acteurs œuvrant en faveur de la biodiversité sont nombreux, certains avec des domaines et des compétences définies. Il s'agira de rendre lisible la répartition des missions entre acteurs.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
F.2.1 Signer et faire vivre une convention de partenariat entre les membres du collectif Régional pour la biodiversité	Collectif Régional		
F.2.2 Produire une infographie « qui fait quoi » dans le Grand Est en matière de biodiversité <b>En lien avec le défi E7 Faciliter l'information sur les dispositifs de soutien financier et leur cohérence</b>	Collectif Régional pour la biodiversité	CDs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Signature d'une convention entre partenaires du Collectif Régional pour la biodiversité</li> <li>Existence d'un rapportage annuel au CRB sur la SRB</li> </ul>
F.2.3 Développer le rôle central du Comité Régional Biodiversité dans les grandes orientations régionales en matière de biodiversité	Région / DREAL	Membres du CRB	
F.2.4 Renforcer le rôle des PNR, EPTB et EPAGE dans la concrétisation des projets en matière de biodiversité	Collectif Régional pour la biodiversité	PNRs, EPTB, EPAGE, CENs	

## F3 INTÉGRER LA DIMENSION TRANSFRONTALIÈRE ET TRANSRÉGIONALE

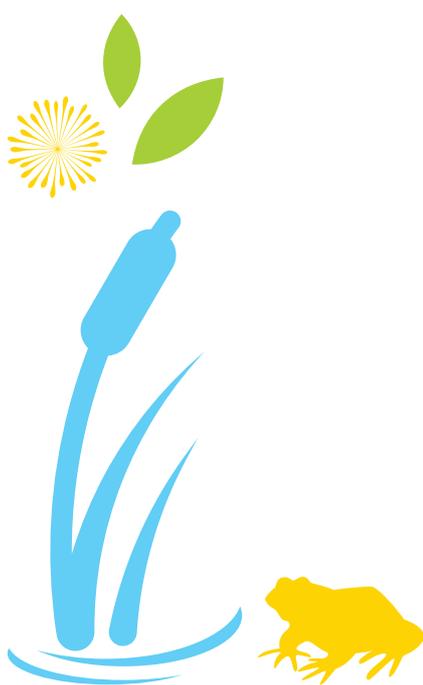
La biodiversité ne connaît pas de frontière. L'intégration de la dimension transfrontalière et transrégionale vise à coordonner les actions menées en faveur de la biodiversité et à coopérer pour rendre les actions plus efficaces. Les domaines d'actions possibles sont divers et pourront s'appliquer à la préservation des continuités écologiques, à la lutte contre l'expansion des espèces exotiques envahissantes ou encore une coordination en matière de police de l'environnement.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
F.3.1 Favoriser la coopération et coordination transfrontalière et transrégionale en matière de connaissance et la gestion (continuité écologique, données, espèces menacées, espèces migratrices, espèce exotiques envahissantes...)	Région	DREAL, Commissions internationales de bassin, Agences d'Urbanisme, PNRs, ARPGE, Collectivités, CENs, CL, Cerema, DDTs, OFB, Associations naturalistes, CBs, CENs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'actions de coopération et de coopération transfrontalière ou transrégionale</li> </ul>
F.3.2 Elaborer et mettre en œuvre 4 plans fleuve <b>En lien avec le défi B3 Renaturer les cours d'eau et les plans d'eau dégradés et reconquérir les milieux humides</b>	Collectif régional pour la biodiversité	CIM, CIPR, Conférence du Rhin Supérieur, EPTB, Collectivités, VNF, PNRs	
F.3.3 Poursuivre la coopération et coordination transfrontalière et transrégionale en matière de police de l'environnement (filière trafic espèce, filière déchets...)	OFB	DDTs, DREAL, PNRs, PNTTD	
F.3.4 Soutenir les projets transfrontaliers (LIFE, INTERREG, plans fleuves, préservation et restauration de continuités écologiques transnationales, Natura 2000 ...)	Région	DREAL, AERM, Collectivités, PNRs	

## F4 ASSURER DES CONTRÔLES DE LA RÉGLEMENTATION

Une importante réglementation existe concernant l'environnement et la préservation de la biodiversité. Il s'agit de renforcer les contrôles et de communiquer sur le rôle et les actions d'une police de l'environnement.

ACTIONS STRUCTURANTES	COORDONNATEUR	PORTEUR / PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE SUIVI
<b>F.4.1</b> Concevoir et communiquer sur les plans de contrôle « eau et nature » et sur les bilans <b>Lien avec le défi E3 Développer une communication opérationnelle</b>	DDTs	MISENs, DREAL, OFB, CENs	
<b>F.4.2</b> Proposer des modules biodiversité en formation initiale dans différents corps de métiers (agriculteurs, industriels, urbanistes...), intégrant les aspects règlementaires <b>Lien avec le défi E5 Faire monter en compétences les professionnels</b>	OFB	DREAL, Région, OFB, AERM, DRAAF, Asso d'initiation à l'environnement, CRAGE, CCI, Bureaux d'études, CRAGE, CENs	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de contrôles</li> <li>● Nombre de journées de formation sur la réglementation</li> </ul>
<b>F.4.3</b> Former les magistrats aux enjeux environnementaux <b>Lien avec le défi E5 Faire monter en compétences les professionnels</b>	OFB	MISENs, DREAL, OFB	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de syndicats avec brigades vertes</li> </ul>
<b>F.4.4</b> Développer des polices de proximité à même de réaliser de la pédagogie et des contrôles (déchets sauvages, arrachage de haies, etc...) : gardes champêtres, brigade vertes, agents assermentés des conservatoires, PNR, PNN...	Région	CDs, EPCI, DREAL, Collectivités, CENs, CL, PNRs, PNF, ARPGE, CRAGE, FRSEA, JAGE	



# Liste des sigles

ACRONYME	NOM COMPLET / SIGNIFICATION
<b>AAPTVB</b>	Appel à Projets Trame Verte et Bleue
<b>ADEME</b>	Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie
<b>ADEUS</b>	Agence de Développement et d'Urbanisme de l'agglomération Strasbourgeoise
<b>ADOPTA</b>	Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques alternatives
<b>AEs</b>	Agences de l'Eau (présentes sur le territoire du Grand Est)
<b>AERM</b>	Agence de l'eau Rhin-Meuse
<b>AERMC</b>	Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse
<b>AESN</b>	Agence de l'Eau Seine-Normandie
<b>AGAPE</b>	Agence d'Urbanisme et de Développement Durable Lorraine Nord
<b>AGURAM</b>	Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle
<b>ANPCEN</b>	Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes
<b>ANRU</b>	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
<b>AOC</b>	Appellation d'Origine Contrôlée
<b>APG</b>	Arrêtés de Protection de sites d'intérêt Géologique ou "géotopes"
<b>APHN</b>	Arrêtés de Protection des Habitats Naturels
<b>APN</b>	Associations de Protection de la Nature
<b>APPB</b>	Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope
<b>ARIENA</b>	Réseau associatif d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace
<b>ARPGE</b>	Association Régionale de Pêche du Grand Est
<b>ART</b>	Agence Régionale du Tourisme
<b>ASA</b>	Association Syndicale Autorisée
<b>AU</b>	Agence d'Urbanisme
<b>AUDC</b>	Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération et du Pays de Châlons- en-Champagne
<b>AUDRR</b>	Agence d'Urbanisme de Développement et prospective de la Région Rémoise
<b>AURM</b>	Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
<b>AVA</b>	Association des Viticulteurs d'Alsace
<b>CAEU</b>	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Bas-Rhin
<b>CBA</b>	Conservatoire Botanique d'Alsace
<b>CBN</b>	Conservatoire Botanique National
<b>CBNBP</b>	Conservatoire Botanique du Bassin Parisien
<b>CCI</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie
<b>CD</b>	Conseil Départemental
<b>CDPNAF</b>	Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
<b>CEN</b>	Conservatoires d'Espaces Naturels
<b>CENCA</b>	Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne
<b>CENL</b>	Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine
<b>CEREMA</b>	Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
<b>CERFE</b>	Centre de Recherche et de Formation en Eco-éthologie
<b>CIVC</b>	Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne
<b>CIM</b>	Commission Internationale de la Meuse
<b>CIPR</b>	Commission Internationale pour la Protection du Rhin
<b>CL</b>	Conservatoire du Littoral
<b>CRAGE</b>	Chambre Régionale d'Agriculture du Grand Est
<b>CRB</b>	Comité Régional Biodiversité
<b>CROC</b>	Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores
<b>CRPF</b>	Centre Régional de la Propriété Forestière

ACRONYME	NOM COMPLET / SIGNIFICATION
<b>CSA</b>	Conservatoire des Sites Alsaciens
<b>CSRPN</b>	Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
<b>DDT</b>	Direction Départementale des Territoires
<b>DIR Est</b>	Direction Interdépartementale des Routes de l'Est
<b>DRAAF</b>	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
<b>DRDJSCS</b>	Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
<b>DREAL</b>	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
<b>CPIE</b>	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
<b>CPN</b>	Connaître et Protéger la Nature
<b>CRPF</b>	Centre Régional de la Propriété Forestière
<b>EDF</b>	Electricité de France
<b>EEDD</b>	Education à l'Environnement et au Développement Durable
<b>EEE</b>	Espèces Exotiques Envahissantes
<b>ENR</b>	Energies Renouvelables
<b>ENS</b>	Espaces Naturels Sensibles
<b>EPAGE</b>	Etablissement Publics d'Aménagement et de Gestion des Eaux
<b>EPAMA</b>	Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents
<b>EPCI</b>	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
<b>EPF</b>	Etablissement Public Foncier
<b>EPTB</b>	Etablissement Publics Territoriaux de Bassin
<b>ERC (sé- quence)</b>	Eviter, Réduire, Compenser
<b>FDC</b>	Fédération Départementale des Chasseurs
<b>FNC</b>	Fédération Nationale des Chasseurs
<b>FRCGE</b>	Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est
<b>FFRP</b>	Fédération Française de Randonnée Pédestre
<b>FREDON</b>	Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles
<b>GEMAPI</b>	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
<b>INRA</b>	Institut National de la Recherche en Agronomie
<b>JAGE</b>	Jeunes Agriculteurs du Grand Est
<b>MAE</b>	Mesures Agro-Environnementales
<b>MISEN</b>	Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature
<b>MNE</b>	Meuse Nature Environnement
<b>OFB</b>	Office Français pour la Biodiversité
<b>ODONAT</b>	Office des DONnées NATuralistes
<b>ONF</b>	Office National des Forêts
<b>PETR</b>	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
<b>PLU(i)</b>	Plan Local d'Urbanisme (intercommunal)
<b>PNA</b>	Plan National d'Action
<b>PNF</b>	Parc National des forêts
<b>PNR</b>	Parc Naturel Régional
<b>PNRA</b>	Parc Naturel Régional des Ardennes
<b>PNRBV</b>	Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges
<b>PNRFO</b>	Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient
<b>PNRL</b>	Parc Naturel Régional de Lorraine
<b>PNRVN</b>	Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
<b>PNTTD</b>	Pôle National des Transferts Transfrontaliers de Déchet
<b>PRA</b>	Plan Régional d'Action
<b>PRFB</b>	Programme Régional de la Forêt et du Bois
<b>RÉGION</b>	Conseil Régional Grand Est
<b>RITTMO</b>	Recherche Innovation Transfert de Technologies pour les Matières fertilisantes Organiques

ACRONYME	NOM COMPLET / SIGNIFICATION
<b>RMT</b>	Réseau Mixte Technologique
<b>RNR</b>	Réserve Naturelle Régionale
<b>RTE</b>	Réseau de Transport d'Electricité
<b>SAFER</b>	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
<b>SAGE</b>	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
<b>SCALEN</b>	Agence de développement des territoires Nancy Sud Lorraine
<b>SCOT</b>	Schéma de COhérence Territoriale
<b>SEM</b>	Société d'Economie Mixte
<b>SNCF</b>	Société Nationale des Chemins de Fer
<b>SRADDET</b>	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
<b>TVB</b>	Trames Verte et Bleue
<b>UNEP</b>	Union Nationale des Entreprises du Paysage
<b>UNICEM</b>	Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction
<b>UFGE</b>	Union Forestière Grand Est
<b>VNF</b>	Voies Navigables de France
<b>ZNIEFF</b>	Zones naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique



Direction de la transition énergétique, écologique et de l'environnement  
Service Eaux et biodiversité  
**biodiversite@grandest.fr**



*L'Europe s'invente chez nous*

---

Siège du Conseil Régional  
1 place Adrien Zeller  
BP 91006 • F 67070 Strasbourg Cedex  
Tél. 03 88 15 68 67 • Fax 03 88 15 68 15

Hôtel de Région  
5 rue de Jéricho  
CS 70441 • F 51037 Châlons-en-Champagne Cedex  
Tél. 03 26 70 31 31 • Fax 03 26 70 31 61

---

Hôtel de Région  
place Gabriel Hocquard  
CS 81004 • F 57036 Metz Cedex 1  
Tél. 03 87 33 60 00 • Fax 03 87 32 89 33

[www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)

Retrouvez-nous sur     